

**MEMORIAL**

**Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg**

**RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS**

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

**C — N° 291****19 mars 2003****SOMMAIRE**

Abelard Holding S.A., Luxembourg . . . . .	13958	Degroof, Thierry, Portabella & Associés S.A., Luxembourg . . . . .	13930
Activest Investmentgesellschaft Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	13927	Divinter S.A., Luxembourg . . . . .	13957
Akila Finance S.A., Luxembourg . . . . .	13939	Dubble Dee S.A., Luxembourg . . . . .	13948
Alterfin Holding S.A., Luxembourg . . . . .	13937	Dudinka Holding S.A., Luxembourg . . . . .	13967
Alzinvest S.A., Luxembourg . . . . .	13963	Ecogest S.A., Luxembourg . . . . .	13939
Archi-Concept International, S.à r.l., Howald . . . . .	13940	Eden S.A., Luxembourg . . . . .	13944
Augsburg Holding S.A., Luxembourg . . . . .	13936	Elca Investissements S.A., Luxembourg . . . . .	13960
Augsburg Holding S.A., Luxembourg . . . . .	13936	Electric Finance S.A.H., Luxembourg . . . . .	13959
Augsburg Holding S.A., Luxembourg . . . . .	13936	Ely International S.A.H., Luxembourg . . . . .	13964
Augsburg Holding S.A., Luxembourg . . . . .	13936	EMS S.A., Luxembourg . . . . .	13949
Banque Degroof Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	13930	Eurogipa S.A., Luxembourg . . . . .	13936
Batitel S.A., Luxembourg . . . . .	13940	Factorint Service S.A., Luxembourg . . . . .	13946
BBL Protected, Sicav, Luxembourg . . . . .	13955	Ferrada Holding S.A., Luxembourg . . . . .	13942
BBL Selectis, Sicav, Luxembourg . . . . .	13956	Ferrada Holding S.A., Luxembourg . . . . .	13943
Bimolux S.A.H., Luxembourg . . . . .	13954	Fiduciaire Centrale du Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	13949
BMO Nesbitt Burns Trading Corp. S.A., Münsbach . . . . .	13944	Financière Groupe Dewaay S.A., Luxembourg . . . . .	13940
Bonnac S.A., Luxembourg . . . . .	13967	First Investment Fund Sicav, Luxembourg . . . . .	13941
BPV International Balanced Dollar Fund, Sicav, Luxembourg . . . . .	13962	Fonds Général Stratégique, Sicav, Luxembourg . . . . .	13960
BPV International Capital Fund, Sicav, Luxembourg . . . . .	13962	Fonik S.A.H., Luxembourg . . . . .	13968
BPV International Equities Fund, Sicav, Luxembourg . . . . .	13962	Freelance Resources S.A., Luxembourg . . . . .	13949
Bruno Color S.A., Foetz . . . . .	13951	Galilée Fund Sicav, Luxembourg . . . . .	13957
Built Investment S.A., Luxembourg . . . . .	13944	Gestielle Investment Sicav, Luxembourg . . . . .	13961
Cable Tray International, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	13937	Gestoria S.A.H., Luxembourg . . . . .	13954
(The) Café Shop by Gek-Co's, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	13953	Gottardo Equity Fund (Lux) Management Company S.A., Luxembourg . . . . .	13935
(The) Café Shop by Gek-Co's, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	13953	Gottardo Strategy Funds (Lux) Management Company S.A., Luxembourg . . . . .	13934
Capale S.A., Luxembourg . . . . .	13963	Green Way Arbitrage, Sicav, Luxembourg . . . . .	13929
Cofida S.A.H., Luxembourg . . . . .	13961	Green Way Arbitrage, Sicav, Luxembourg . . . . .	13930
Coiffure Mady, S.à r.l., Schrondweiler . . . . .	13933	Grevlin S.A.H., Luxembourg . . . . .	13955
Compu Holding S.A., Luxembourg . . . . .	13922	Group Arte de Qualitate S.C.A., Luxembourg . . . . .	13938
Compu Holding S.A., Luxembourg . . . . .	13922	Group Arte de Qualitate S.C.A., Luxembourg . . . . .	13938
Consilia De Enrico Seccomandi & Fils, S.e.c.s., Luxembourg . . . . .	13933	Hakapi Charter S.A., Luxembourg . . . . .	13942
Conspirito S.A., Luxembourg . . . . .	13947	Ibelpack S.A. Holding, Luxembourg . . . . .	13945
Daphnis S.A., Luxembourg . . . . .	13958	Ibelpack S.A. Holding, Luxembourg . . . . .	13945
		Iginlux S.A., Luxembourg . . . . .	13937
		IKB-Jugendpreis, Stiftung der IKB International zur Förderung junger Künstler in Luxemburg,	

Luxembourg .....	13947	Olcese Finance S.A., Luxembourg.....	13961
Immobinvest S.A., Luxembourg .....	13935	Pacuare S.A., Luxembourg .....	13934
Inco Holding S.A., Luxembourg .....	13937	Palmeri S.A.H., Luxembourg .....	13966
Infosec Holding S.A., Luxembourg .....	13948	Papeterie du Luxembourg S.A., Luxembourg ....	13935
Infosec Holding S.A., Luxembourg .....	13948	Patoca S.A., Luxembourg .....	13947
Infosec Holding S.A., Luxembourg .....	13948	Plane Maritime S.A., Luxembourg .....	13940
Izarcor S.A., Luxembourg .....	13931	Pleiade Alternative Investments, Sicav, Luxem- bourg .....	13954
Izarcor S.A., Luxembourg .....	13932	Pro Fonds (Lux), Sicav, Luxemburg-Strassen.....	13966
Izarcor S.A., Luxembourg .....	13932	Psoriaid S.A., Luxembourg .....	13934
Izarcor S.A., Luxembourg .....	13932	Risberme Participation S.A., Luxembourg .....	13958
Karlan International S.A.H., Luxembourg .....	13964	Rubecan S.A., Luxembourg .....	13941
Keispelt Immobilière S.A., Keispelt .....	13946	Sarasin Investmentfonds, Sicav, Luxembourg .....	13965
Kidder Investments S.A., Luxembourg .....	13939	SEPISEL S.A., Société Européenne pour les Inves- tissements Mécaniques et Electriques S.A., Lu- xembourg .....	13945
Knauf Center S.A., Huldange .....	13923	SEPISEL S.A., Société Européenne pour les Inves- tissements Mécaniques et Electriques S.A., Lu- xembourg .....	13945
(Die) Küche, S.à r.l., Huncherange .....	13951	Sea Investments Holding S.A., Luxembourg .....	13950
Le Foyer, Ottaviani & Associés Patrimonium, Si- cav, Luxembourg .....	13959	Sea Investments Holding S.A., Luxembourg .....	13950
Libelux S.A., Luxembourg .....	13959	Sicav France-Luxembourg, Luxembourg .....	13956
Lock S.A., Luxembourg .....	13953	Sofiag S.A.H., Luxembourg .....	13968
Lodestone S.A., Luxembourg .....	13944	Swiss Life Multifunds (Lux) Management Compa- ny S.A., Luxembourg .....	13935
Lumedia Europe S.A., Bascharage .....	13967	Synergo S.A., Luxembourg .....	13938
M Immobilier S.A., Luxembourg .....	13968	Synergo S.A., Luxembourg .....	13950
Mangalor Holding S.A., Luxembourg .....	13967	T.W.B.C., Transworld Business Corporation S.A.H., Luxembourg .....	13959
Manus S.A.H., Luxembourg .....	13939	Teresa S.A.H., Luxembourg .....	13957
Maximmo S.A.H., Strassen .....	13955	Transvalor S.A., Luxembourg .....	13950
Mediafinanz S.A.H., Luxembourg .....	13963	Trust One S.A., Luxembourg .....	13966
Medtec Entwicklungs-, Beteiligungs- und Vertri- ebsgesellschaft, S.à r.l., Luxembourg .....	13951	Union Investment Luxembourg S.A., Luxembourg ..	13928
Middleland Estate Investments S.A., Luxembourg	13949	Vetshop, S.à r.l., Esch-sur-Alzette .....	13934
Multimedia Concepts, S.à r.l., Luxembourg .....	13947	Woodsmore-Lux S.A.H., Luxembourg .....	13943
Multimedia Concepts, S.à r.l., Luxembourg .....	13947	World Stone, S.à r.l., Luxembourg .....	13950
Neomed Holding S.A., Luxembourg .....	13951		
Neomed Holding S.A., Luxembourg .....	13951		
O-Mega Finance S.A., Luxembourg .....	13946		
O-Mega Finance S.A., Luxembourg .....	13946		

### COMPU HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 76.125.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 25 février 2003, réf. LSO-AB03965, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2003.

FIDUPAR

Signatures

(004030.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2003.

### COMPU HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 76.125.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 février 2003, réf. LSO-AB03966, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2003.

FIDUPAR

Signatures

(004027.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2003.

**KNAUF CENTER S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-9964 Huldange, 67, rue de Stavelot.  
R. C. Diekirch B 951.

*Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 14 février 2003*

La réunion est ouverte par le Président du Conseil à 15.00 heures.

Sont présents:

- 1.- Monsieur Ernest Schmitz, commerçant, demeurant à L-9964 Huldange, 67, rue de Stavelot;
- 2.- Madame Annette Knauf, hôtelière, épouse de Monsieur Ernest Schmitz, demeurant à L-9964 Huldange, 67, rue de Stavelot;
- 3.- Monsieur Justin Dostert, directeur, demeurant à L-5969 Itzig, 93, rue de la Libération.

Les membres du Conseil présents élisent comme Président Monsieur Ernest Schmitz, qui accepte ce mandat.

Le président constate que tous les membres du Conseil d'Administration sont présents et que par conséquent il peut être valablement discuté de l'unique point à l'ordre du jour, savoir l'adoption d'un projet de scission par dissolution de la société KNAUF CENTER S.A. et constitution de deux nouvelles sociétés, ainsi qu'il suit:

**PROJET DE SCISSION**

**I. Description de la société à scinder et des sociétés à constituer:**

La société KNAUF CENTER S.A., (ci-après désignée «la société à scinder») ayant son siège social à L-9964 Huldange, 67, rue de Stavelot, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Diekirch section B sous le numéro 951, a été constituée sous forme d'une société à responsabilité limitée et sous la dénomination sociale de CENTRALE KNAUF, S.à r.l, suivant acte reçu par Maître Marthe Thyès-Walch, alors notaire de résidence à Wiltz, en date du 3 juin 1981, publié au Mémorial C numéro 179 du 4 septembre 1981,

les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par Maître Paul Decker, alors notaire de résidence à Echternach, en date du 13 octobre 1987, publié au Mémorial C numéro 7 du 9 janvier 1988,

et les statuts ont été modifiés suivant actes reçus par Maître Léonie Grethen, notaire de résidence à Rambrouch:

- en date du 7 mai 2002, publié au Mémorial C numéro 1260 du 29 août 2002, contenant notamment le changement de la dénomination sociale en KNAUF CENTER, S.à r.l.,

- en date du 31 juillet 2002, publié au Mémorial C numéro 1767 du 12 décembre 2002, contenant notamment la transformation en une société anonyme et le changement de la dénomination sociale en KNAUF CENTER S.A.

Le capital de la société à scinder s'élève actuellement à deux millions cinq cent mille euros (2.500.000,- EUR) et est représenté par cent (100) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq mille euros (25.000,- EUR) chacune.

Les actionnaires désirent affecter à la date du 1<sup>er</sup> janvier 2003 les biens de la société à deux sociétés anonymes.

Il est dès lors envisagé et proposé par les présentes de scinder la société KNAUF CENTER S.A. en deux (2) sociétés nouvelles («les sociétés nouvelles» ou prises individuellement sous leur dénomination respective), à savoir:

A) Une société KNAUF CENTER POMMERLACH S.A., à constituer sous forme d'une société anonyme de droit luxembourgeois, avec siège à L-9964 Huldange, 67, rue de Stavelot, au capital intégralement libéré d'un million deux cent cinquante mille euros (1.250.000,- EUR), représenté par cinquante (50) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq mille euros (25.000,- EUR) chacune.

Le projet d'acte constitutif est joint au présent projet de scission.

B) Une société KNAUF CENTER SCHMÉTT S.A., à constituer sous forme d'une société anonyme de droit luxembourgeois, avec siège à L-9964 Huldange, 67, rue de Stavelot, au capital intégralement libéré d'un million deux cent cinquante mille euros (1.250.000,- EUR), représenté par cinquante (50) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq mille euros (25.000,- EUR) chacune.

Le projet d'acte constitutif est joint au présent projet de scission.

**II. Modalités de la scission**

1.- La scission est basée sur le bilan de la société à scinder arrêté à la date du 31 décembre 2002.

2.- La scission, au point de vue comptable et fiscal, prendra effet entre la société à scinder et les sociétés nouvelles à la date du 1<sup>er</sup> janvier 2003 à 0.00 heure (la date d'effet).

A cette date, les opérations de la société à scinder sont censées être réalisées par cette société pour compte des sociétés nouvelles, sous réserve de ratification par les Conseils d'Administration respectifs des sociétés nouvelles et ce, au plus tard deux mois après leur constitution.

3.- En échange de l'attribution des éléments d'actif et de passif aux sociétés nouvelles, celles-ci émettront en faveur des actionnaires de la société à scinder les actions suivantes:

KNAUF CENTER POMMERLACH S.A.:

- cinquante (50) actions d'une valeur de vingt-cinq mille euros (25.000,- EUR), intégralement libérées.

KNAUF CENTER SCHMÉTT S.A.:

- cinquante (50) actions d'une valeur de vingt-cinq mille euros (25.000,- EUR), intégralement libérées.

4.- Les actions étant réparties entre les actionnaires de la société à scinder de manière strictement proportionnelle à leur participation dans le capital social (rapport d'échange un pour un), il pourra être fait abstraction d'un rapport écrit d'un expert indépendant par application de l'article 307 (5) de la loi sur les sociétés commerciales, relatif aux scissions.

5.- Les actions nouvellement émises aux actionnaires de la société à scinder leur confieront des droits de vote et des droits aux dividendes ou au boni de liquidation éventuel tels qu'ils résultent des projets de statuts ci-après.

6.- La scission sera également soumise aux modalités suivantes:

a) les sociétés nouvelles acquerront les actifs de la société à scinder dans l'état où ils se trouvent à la date d'effet de la scission sans droit de recours contre la société à scinder pour quelque raison que ce soit;

b) la société à scinder garantit aux sociétés nouvelles que les créances cédées dans le cadre de la scission sont certaines mais elle n'assume aucune garantie quant à la solvabilité des débiteurs cédés;

c) les sociétés nouvelles sont redevables à partir de la date d'effet de la scission de tous impôts, taxes, charges et frais, ordinaires ou extraordinaires, échus ou non échus, qui grèvent les éléments d'actif ou de passif respectifs qui leur sont cédés par l'effet de la présente scission;

d) les sociétés nouvelles assureront à partir de la date d'effet tous les droits et toutes les obligations qui sont attachés aux éléments d'actif et de passif respectifs qui leur sont attribués et elles continueront d'exécuter dans la mesure de la répartition effectuée, tous les contrats en vigueur à la date d'effet sans possibilité de recours contre la société à scinder;

e) les droits et les créances transmis aux sociétés nouvelles sont cédés à ces sociétés avec toutes les sûretés réelles ou personnelles qui y sont attachées.

Les sociétés nouvelles seront ainsi subrogées, sans qu'il y ait novation, dans tous les droits réels et personnels de la société à scinder en relation avec tous les biens et contre tous les débiteurs sans exception, le tout conformément à la répartition des éléments du bilan.

La subrogation s'appliquera plus particulièrement à tous les droits d'hypothèque, de saisie, de gage et autres droits similaires, de sorte que les sociétés nouvelles seront autorisées à procéder à toutes les notifications, à tous les enregistrements, renouvellements et renonciations à ces droits d'hypothèque, de saisie, de gage ou autres;

f) les sociétés nouvelles renonceront formellement à toutes actions résolutoires qu'elles auront contre la société à scinder du fait que ces sociétés nouvelles assumeront les dettes, charges et obligations de la société à scinder.

7.- Par l'effet de cette scission la société à scinder sera dissoute et toutes les actions qu'elle a émises seront annulées.

8.- L'approbation de cette scission par l'assemblée des actionnaires de la société à scinder est censée donner décharge pleine et entière à chacun des administrateurs et au commissaire aux comptes de la société à scinder pour l'exécution de toutes leurs obligations jusqu'à la date de cette assemblée générale.

9.- La scission entraînera de plein droit les conséquences prévues par l'article 303 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

10.- Les sociétés nouvelles procéderont à toutes les formalités nécessaires ou utiles pour donner effet à la scission et à la cession de tous les avoirs et obligations par la société à scinder aux sociétés nouvelles.

11.- Les documents sociaux, ainsi que les livres de la société à scinder seront gardés au siège social de la nouvelle société scindée pour la durée prescrite par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

### III. Répartition des éléments du patrimoine actif et passif de la société à scinder entre les nouvelles sociétés:

La répartition ci-dessous est basée sur la situation de la société anonyme KNAUF CENTER S.A. au 31 décembre 2002, tel qu'approuvée.

a) A la nouvelle société KNAUF CENTER POMMERLACH S.A. seront affectés les éléments d'actifs suivants:

1.- Eléments d'actifs:

#### ACTIF IMMOBILISE

Immobilisations incorporelles et corporelles ..... 896.798,07

Titres de participations. .... 279.704,46

#### ACTIF CIRCULANT

Stocks ..... 1.651.611,52

Clients ..... 2.379.713,13

Débiteurs divers ..... 7.180.942,05

Banques ..... 664.122,14

Total Actif ..... 13.052.891,37

2.- Eléments de passif:

#### CAPITAUX PROPRES

Capital souscrit ..... 1.250.000,00

Réserve légale ..... 125.000,00

Autres réserves ..... 659.049,73

Résultats reportés ..... 4.210.145,74

Provisions pour risques et charges ..... 4.957,87

#### DETTES

Emprunts ..... 275.007,28

Fournisseurs ..... 3.509.002,92

Dettes fiscales et sociales ..... 516.447,11

Autres dettes ..... 2.503.280,72

Total Passif ..... 13.052.891,37

b) A la nouvelle société KNAUF CENTER SCHMËTT S.A. seront affectés les éléments d'actifs suivants:

1.- Eléments d'actifs:

#### ACTIF IMMOBILISE

Immobilisations corporelles ..... 891.964,14

<b>ACTIF CIRCULANT</b>	
Stocks marchandises .....	1.651.611,53
Débiteurs divers.....	2.377.447,93
Banques .....	664.122,14
Total Actif .....	<u>5.585.145,74</u>
2.- Eléments de passif:	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	
Capital souscrit .....	1.250.000,00
Réserve légale .....	125.000,00
Résultats reportés .....	4.210.145,74
Total Passif .....	<u>5.585.145,74</u>

#### **IV. Projets des deux actes constitutifs:**

##### **A) KNAUF CENTER POMMERLACH S.A.**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de KNAUF CENTER POMMERLACH S.A.

**Art. 2.** La société aura son siège social dans la Commune de Troisvierges.

Il peut être transféré dans tout autre endroit de la commune par une décision du Conseil d'Administration.

**Art. 3.** La société est constituée pour une durée indéterminée.

**Art. 4.** La société a pour objet la vente de boissons alcooliques ou non, d'articles alimentaires et de confiserie, de souvenirs et de jouets, d'articles pour fumeurs, la vente d'essence, d'huile et de graisse et d'accessoires pour voitures.

La société pourra emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques.

Elle pourra faire toutes opérations commerciales, artisanales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement, en tout ou en partie, à son objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

**Art. 5.** Le capital social est fixé à un million deux cent cinquante mille euros (1.250.000,- EUR), représenté par cinquante (50) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq mille euros (25.000,- EUR) chacune.

Toutes les actions sont nominatives et ne sont représentées par aucun titre.

##### *Cession - Transmission*

Si un actionnaire a l'intention de transférer tout ou partie de la propriété des droits attachés à ses actions par quelque mode juridique que ce soit, tel que, notamment, vente, apport, donation, échange, liquidation, constitution d'un droit réel, à titre universel ou particulier, ou en cas de liquidation judiciaire ou de liquidation amiable, il devra préalablement proposer ces actions en bloc, par lettre recommandée, aux autres actionnaires pour acquisition.

Cette notification sera adressée au siège de la société, laquelle fera transmettre l'offre aux actionnaires concernés sans retard par son Conseil d'Administration ou l'un quelconque de ses délégués à la gestion journalière.

La valeur de ces actions sera déterminée par un réviseur d'entreprises désigné par les parties.

A défaut d'accord dans un délai de trois semaines à partir de la proposition faite par l'une des parties par lettre recommandée adressée à la société, un réviseur sera désigné à la requête de l'actionnaire le plus diligent par le président du tribunal d'arrondissement de Luxembourg. Cette décision liera les actionnaires.

Le prix de cession des actions sera déterminé d'un commun accord entre le cédant et le cessionnaire, et à défaut d'accord par un expert désigné d'un commun accord par le ou les cédants et le ou les cessionnaires.

L'expert rendra rapport sur la détermination du prix de cession endéans un délai de six semaines après la date de sa nomination.

Si les actionnaires restants concernés n'acceptent pas l'offre endéans les trois semaines après la date du dépôt du rapport de l'expert, l'actionnaire sortant peut entrer en négociations avec des tiers en vue de la cession de ses actions.

En cas d'accord de l'actionnaire sortant avec un tiers, il doit communiquer le résultat complet des négociations aux actionnaires restants concernés par lettre recommandée adressée à la société.

Ces derniers auront alors le droit, endéans les trois semaines à dater de l'obtention des informations mentionnées ci-dessus, d'acquiescer les actions de l'actionnaire sortant aux mêmes conditions que celles négociées avec celui-ci, sous réserve de ce qui est stipulé à l'alinéa suivant.

Les actionnaires restants concernés ne peuvent s'opposer à une cession des actions détenues par l'actionnaire sortant à ce tiers suivant la réglementation qui précède que s'il apparaît des circonstances de l'espèce que le tiers acquéreur sera incapable d'assurer l'exécution des obligations résultant pour lui des accords de coopération conclus entre les actionnaires. En cas de refus justifié de la part des actionnaires restants dans le cadre des dispositions de l'alinéa précédent, la société procédera, dans la mesure du possible et conformément aux dispositions légales, au rachat des actions de l'actionnaire sortant au prix négocié entre cet actionnaire et le tiers intéressé. A défaut pour la société de pouvoir racheter les actions de l'actionnaire sortant, une assemblée générale extraordinaire devra être convoquée sans retard afin qu'il soit procédé à la dissolution et à la liquidation de la société.

##### *Augmentation de capital*

En cas d'augmentation de capital par émission de nouvelles actions, les actionnaires ont un droit de souscription préférentiel aux actions nouvelles émises.

**Art. 6.** La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans. Les administrateurs sont rééligibles.

**Art. 7.** Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, à l'exception de ceux que la loi ou les statuts réservent à l'assemblée générale.

Le conseil d'administration ne peut délibérer et statuer valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télécopie, télex ou E-mail étant admis. Ses décisions sont prises à la majorité des voix présentes ou représentées.

Suivant les conditions prévues par l'article 72-2 de la loi du 24 avril 1983 portant modification de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, le conseil d'administration pourra procéder à des versements d'acomptes sur dividendes.

**Art. 8.** Le conseil d'administration peut déléguer ses pouvoirs à un administrateur, directeur, gérant ou autre agent. L'assemblée générale des actionnaires fixe les pouvoirs de signature.

**Art. 9.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires; ils sont nommés pour un terme de six ans. Ils sont rééligibles.

**Art. 10.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 11.** L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation ou de la distribution du bénéfice net. Tout actionnaire a le droit de prendre part aux délibérations de l'assemblée, en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action représentative du capital social donne droit à une voix, sauf restrictions prévues par la loi.

Les titres et parts bénéficiaires qui peuvent être créés ne donnent pas droit à la participation au vote.

**Art. 12.** L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit de plein droit au siège social ou à tout autre endroit indiqué dans l'avis de convocation le premier lundi du mois de juillet à 9.00 heures.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 13.** La loi du dix août mil neuf cent quinze et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est dérogé par les présents statuts.

## B) KNAUF CENTER SCHMËTT S.A.

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de KNAUF CENTER SCHMËTT S.A.

**Art. 2.** La société aura son siège social dans la Commune de Troisvierges.

Il peut être transféré dans tout autre endroit de la commune par une décision du Conseil d'Administration.

**Art. 3.** La société est constituée pour une durée indéterminée.

**Art. 4.** La société a pour objet la vente de boissons alcooliques ou non, d'articles alimentaires et de confiserie, de souvenirs et de jouets, d'articles pour fumeurs, la vente d'essence, d'huile et de graisse et d'accessoires pour voitures.

La société pourra emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques.

Elle pourra faire toutes opérations commerciales, artisanales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement, en tout ou en partie, à son objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

**Art. 5.** Le capital social est fixé à un million deux cent cinquante mille euros (1.250.000,- EUR), représenté par cinquante (50) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq mille euros (25.000,- EUR) chacune.

Toutes les actions sont nominatives et ne sont représentées par aucun titre.

### *Cession - Transmission*

Si un actionnaire a l'intention de transférer tout ou partie de la propriété des droits attachés à ses actions par quelque mode juridique que ce soit, tel que, notamment, vente, apport, donation, échange, liquidation, constitution d'un droit réel, à titre universel ou particulier, ou en cas de liquidation judiciaire ou de liquidation amiable, il devra préalablement proposer ces actions en bloc, par lettre recommandée, aux autres actionnaires pour acquisition.

Cette notification sera adressée au siège de la société, laquelle fera transmettre l'offre aux actionnaires concernés sans retard par son Conseil d'Administration ou l'un quelconque de ses délégués à la gestion journalière.

La valeur de ces actions sera déterminée par un réviseur d'entreprises désigné par les parties.

A défaut d'accord dans un délai de trois semaines à partir de la proposition faite par l'une des parties par lettre recommandée adressée à la société, un réviseur sera désigné à la requête de l'actionnaire le plus diligent par le président du tribunal d'arrondissement de Luxembourg. Cette décision liera les actionnaires.

Le prix de cession des actions sera déterminé d'un commun accord entre le cédant et le cessionnaire, et à défaut d'accord par un expert désigné d'un commun accord par le ou les cédants et le ou les cessionnaires.

L'expert rendra rapport sur la détermination du prix de cession endéans un délai de six semaines après la date de sa nomination.

Si les actionnaires restants concernés n'acceptent pas l'offre endéans les trois semaines après la date du dépôt du rapport de l'expert, l'actionnaire sortant peut entrer en négociations avec des tiers en vue de la cession de ses actions.

En cas d'accord de l'actionnaire sortant avec un tiers, il doit communiquer le résultat complet des négociations aux actionnaires restants concernés par lettre recommandée adressée à la société.

Ces derniers auront alors le droit, endéans les trois semaines à dater de l'obtention des informations mentionnées ci-dessus, d'acquérir les actions de l'actionnaire sortant aux mêmes conditions que celles négociées avec celui-ci, sous réserve de ce qui est stipulé à l'alinéa suivant.

Les actionnaires restants concernés ne peuvent s'opposer à une cession des actions détenues par l'actionnaire sortant à ce tiers suivant la réglementation qui précède que s'il apparaît des circonstances de l'espèce que le tiers acquéreur sera incapable d'assurer l'exécution des obligations résultant pour lui des accords de coopération conclus entre les actionnaires.

En cas de refus justifié de la part des actionnaires restants dans le cadre des dispositions de l'alinéa précédent, la société procédera, dans la mesure du possible et conformément aux dispositions légales, au rachat des actions de l'actionnaire sortant au prix négocié entre cet actionnaire et le tiers intéressé.

A défaut pour la société de pouvoir racheter les actions de l'actionnaire sortant, une assemblée générale extraordinaire devra être convoquée sans retard afin qu'il soit procédé à la dissolution et à la liquidation de la société.

#### *Augmentation de capital*

En cas d'augmentation de capital par émission de nouvelles actions, les actionnaires ont un droit de souscription préférentiel aux actions nouvelles émises.

**Art. 6.** La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans. Les administrateurs sont rééligibles.

**Art. 7.** Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, à l'exception de ceux que la loi ou les statuts réservent à l'assemblée générale.

Le conseil d'administration ne peut délibérer et statuer valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télécopie, télex ou E-mail étant admis. Ses décisions sont prises à la majorité des voix présentes ou représentées.

Suivant les conditions prévues par l'article 72-2 de la loi du 24 avril 1983 portant modification de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, le conseil d'administration pourra procéder à des versements d'acomptes sur dividendes.

**Art. 8.** Le conseil d'administration peut déléguer ses pouvoirs à un administrateur, directeur, gérant ou autre agent. L'assemblée générale des actionnaires fixe les pouvoirs de signature.

**Art. 9.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires; ils sont nommés pour un terme de six ans. Ils sont rééligibles.

**Art. 10.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 11.** L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation ou de la distribution du bénéfice net. Tout actionnaire a le droit de prendre part aux délibérations de l'assemblée, en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action représentative du capital social donne droit à une voix, sauf restrictions prévues par la loi.

Les titres et parts bénéficiaires qui peuvent être créés ne donnent pas droit à la participation au vote.

**Art. 12.** L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit de plein droit au siège social ou à tout autre endroit indiqué dans l'avis de convocation le premier lundi du mois de juillet à 9.00 heures.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 13.** La loi du dix août mil neuf cent quinze et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est dérogé par les présents statuts.

Les dispositions transitoires seront établies lors de l'assemblée générale extraordinaire d'approbation du présent projet de scission, qui se tiendra un mois après sa publication au Mémorial.

Suivent les signatures.

Signatures.

Enregistré à Grevenmacher, le 26 février 2003, vol. 170, fol. 12, case 12. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé):* Signature.

(900196.2/231/294) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 février 2003.

### **ACTIVEST INVESTMENTGESELLSCHAFT LUXEMBOURG S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-2721 Luxemburg, 4, rue Alphonse Weicker.

H. R. Luxemburg B 29.979.

Im Jahre zweitausenddrei, den zwölften Februar.

Vor dem unterzeichneten Notar Paul Bettingen, mit dem Amtswohnsitz in Niederanven.

Sind die Anteilhaber der Aktiengesellschaft ACTIVEST INVESTMENTGESELLSCHAFT LUXEMBOURG S.A., mit Sitz in Luxemburg (die «Gesellschaft»), eingetragen im Handelsregister von Luxemburg unter der Nummer B 29.979, zu einer außerordentlichen Gesellschafterversammlung zusammengetreten.

Die Gesellschaft wurde gegründet gemäss notarieller Urkunde vom 9. Februar 1989, veröffentlicht im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 136 vom 20. Mai 1989. Die Satzung der Gesellschaft wurde letztmals geän-

dert gemäss notarieller Urkunde vom 3. März 2000, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations vom 5. Juli 2000.

Die Versammlung wurde um elf Uhr unter dem Vorsitz von Herrn Thomas Zimmer, Fondé de Pouvoir der ACTIVEST INVESTMENTGESELLSCHAFT LUXEMBOURG S.A., wohnhaft in Trier, eröffnet.

Der Vorsitzende bestellte zum Sekretär Kerstin Krewer, Angestellte der ACTIVEST INVESTMENTGESELLSCHAFT LUXEMBOURG S.A., wohnhaft in Trier.

Die Versammlung wählte einstimmig zum Stimmzähler Frau Andrea Göbel, Angestellte der ACTIVEST INVESTMENTGESELLSCHAFT LUXEMBOURG S.A., wohnhaft in Irrel.

Nach der ebenso erfolgten Zusammensetzung des Büros der Gesellschafterversammlung ersucht der Vorsitzende den amtierenden Notar folgendes zu beurkunden:

Die Aktionäre sowie deren bevollmächtigte Vertreter sind unter Angabe des Namens, Vornamens, des Datums der Vollmachten sowie der Stückzahl der vertretenen Aktien auf einer Anwesenheitsliste mit ihrer Unterschrift eingetragen.

Aus dieser Anwesenheitsliste geht hervor, dass das gesamte Aktienkapital in gegenwärtiger Versammlung vertreten ist und dass somit die Versammlung befugt ist, über nachstehende Tagesordnung, welche den Aktionären bekannt ist, zu beschliessen.

Die Anwesenheitsliste wird durch den Vorsitzenden abgeschlossen und durch den Verwaltungsvorstand gezeichnet.

Sie wird gegenwärtigem Protokoll nebst den darin erwähnten Vollmachten, welche durch die Erschienenen ne varietur paraphiert wurden, beigefügt bleiben, um mit dem selbem einregistriert zu werden.

Die Tagesordnung lautet wie folgt:

1. Änderung des Wortlautes von Artikel 17 der Gesellschaftssatzung und Neufassung mit folgendem Wortlaut:

«Die ordentliche Generalversammlung findet am Sitz der Gesellschaft oder an einem anderen in der Einladung bestimmten Ort der Gemeinde Luxemburg jeweils um elf Uhr am letzten Freitag im Februar eines jeden Jahres, oder wenn dieser Tag kein Bankarbeitstag ist, am nächsten darauffolgenden Bankarbeitstag statt.»

2. Verschiedenes

Nach diesen Erklärungen fasst die Gesellschafterversammlung folgende Beschlüsse:

#### *Erster Beschluss*

Die Gesellschafterversammlung beschließt die Abänderung von Artikel 17, welcher nunmehr folgendermaßen lautet:

«Die ordentliche Generalversammlung findet am Sitz der Gesellschaft oder an einem anderen in der Einladung bestimmten Ort der Gemeinde Luxemburg jeweils um elf Uhr am letzten Freitag im Februar eines jeden Jahres, oder wenn dieser Tag kein Bankarbeitstag ist, am nächsten darauffolgenden Bankarbeitstag statt.»

Nachdem zum Tagesordnungspunkt 2 «Verschiedenes» keine weiteren Wortmeldungen mehr vorliegen, stellt der Vorsitzende fest, dass hiermit die Tagesordnung erschöpft ist und schließt die Versammlung.

Worüber Urkunde, geschehen und aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an die Erschienenen, haben die Mitglieder des Verwaltungsbüros mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: T. Zimmer, K. Krewer, A. Göbel, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 12 février 2003, vol. 15CS, fol. 99, case 6. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Für gleichlautende Kopie, ausgestellt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, den 28. Februar 2003.

P. Bettingen.

(005051.2/202/54) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

### **UNION INVESTMENT LUXEMBOURG S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-1471 Luxemburg, 308, route d'Esch.

H. R. Luxemburg B 28.679.

#### AUSZUG

Herr Manfred Wich, Mitglied des Vorstandes des UNION ASSET MANAGEMENT HOLDING AG, Frankfurt am Main, ist mit Wirkung vom 31. Dezember 2002 aus dem Verwaltungsrat der Gesellschaft ausgeschieden.

Herr Wolfgang Sander, Geschäftsführer der UNION INVESTMENT PRIVATFONDS, GmbH, Frankfurt am Main, ist mit Wirkung vom 13. Februar 2003 gemäß Artikel 7, letzter Satz der Satzung, vom Verwaltungsrat als neues Verwaltungsratsmitglied bestellt worden. Die ordentliche Generalversammlung am 16. Juni 2003 wird seine Bestellung in den Verwaltungsrat der Gesellschaft bestätigen. Das Mandat von Herrn Sander endet mit der ordentlichen Generalversammlung im Jahr 2005, die über den Jahresabschluss 2004 beschließt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 26. Februar 2003.

UNION INVESTMENT LUXEMBOURG S.A.

Unterschriften

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2003, réf. LSO-AC00172, - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): Signature.*

(005467.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2003.



**GREEN WAY ARBITRAGE, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 48.008.

L'an deux mille trois, le vingt-huit janvier.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en remplacement de Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, lequel restera dépositaire de la présente minute.

S'est réunie:

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de GREEN WAY ARBITRAGE (la «Société»), une société anonyme ayant son siège social à Luxembourg et constituée sous la forme d'une société d'investissement à capital variable en vertu de la loi du 19 juillet 1991 relative aux organismes de placement collectif dont les titres ne sont pas destinés au placement dans le public, suivant acte reçu par Maître Réginald Neuman, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 22 juin 1994, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 285 du 26 juillet 1994. Les statuts de la Société ont été modifiés suivant actes notariés en date des 15 février 1996, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 129 du 14 mars 1996 et 8 septembre 1997, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 551 du 7 octobre 1997. La Société a été transformée en société d'investissement à capital variable soumise à la partie II de la loi du 30 mars 1988 relative aux organismes de placement collectif et les statuts de la Société ont par conséquent été modifiés une dernière fois suivant acte reçu par Maître Réginald Neumann en date du 14 juin 1999, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 540 du 14 juillet 1999.

L'Assemblée est ouverte à onze heures sous la présidence de Madame Mireia Camarasa, avocat, demeurant à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Madame Maggy Strauss, employée privée, demeurant à Garnich.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Madame Arlette Siebenaler, employée privée, demeurant à Junglinster.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que toutes les actions étant nominatives, la présente Assemblée a été convoquée par des lettres recommandées adressées à chaque actionnaire nominatif en date du 13 janvier 2003.

II.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

*Ordre du jour:*

1.- Approuver l'amendement de l'article 5 des statuts de la Société afin de modifier la devise de référence de la Société et de remplacer toute référence à l'euro par une référence au dollar américain avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2003.

2.- Approuver l'amendement du premier paragraphe de l'article 11 des statuts de la Société afin de remplacer la référence à l'euro par une référence au dollar américain avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2003.

3.- Divers.

III.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

IV. Qu'il appert de la liste de présence que sur les 727.373,2297 actions en circulation, 171.478,4312 actions sont présentes ou représentées.

Le Président informe l'Assemblée qu'une première Assemblée Générale Extraordinaire ayant eu le même ordre du jour a été convoquée pour le 31 décembre 2002 et que les conditions de quorum pour voter les points de l'ordre du jour n'étaient pas remplies.

La présente Assemblée peut donc valablement délibérer quelle que soit la portion du capital représentée conformément à l'article 67-1 de la loi modifiée du 10 août 1915.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Assemblée décide de modifier l'article cinq des statuts de la Société afin de modifier la devise de référence de la Société et de remplacer toute référence à l'euro par une référence au dollar américain avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2003. Cet article est donc modifié comme suit:

**«Art. 5. Capital Social - Catégories d'Actions.**

Le capital de la Société est représenté par des actions entièrement libérées, sans mention de valeur, et sera à tout moment égal à la somme des actifs nets de la Société conformément à l'article 11 des présents Statuts. Le capital minimum est celui prévu par la loi, soit actuellement l'équivalent en USD d'un million deux cent trente-neuf mille quatre cent soixante-sept euros et soixante-deux cents (1.239.467,62 EUR).

Les actions à émettre conformément à l'article 7 ci-dessous pourront être émises, au choix du conseil d'administration, au titre de différentes catégories. Le produit de toute émission d'actions relevant d'une catégorie déterminée sera investi en titres de toute nature et autres avoirs autorisés par la loi suivant la politique d'investissement déterminée par le conseil d'administration pour la Société compte tenu des restrictions d'investissement prévues par la loi ou adoptées par le conseil d'administration.

Pour déterminer le capital de la Société, les avoirs nets correspondant à chaque catégorie d'actions seront, s'ils ne sont pas exprimés en USD, convertis en USD et le capital sera égal au total des avoirs nets de toutes les catégories d'actions.»

*Deuxième résolution*

L'Assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article onze des statuts de la Société afin de remplacer la référence à l'euro par une référence au dollar américain avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2003. Le premier alinéa de cet article est donc modifié comme suit:

**«Art. 11. 1<sup>er</sup> alinéa. Calcul de la Valeur Nette d'Inventaire par Action.**

La valeur nette d'inventaire par action de chaque catégorie d'actions sera exprimée en USD ou, dans la mesure applicable, dans la devise de libellé de la catégorie d'actions concernée. Elle sera déterminée au Jour d'Évaluation par un chiffre obtenu en divisant les actifs nets de la Société correspondant à chaque catégorie d'actions, constitués par la portion des avoirs moins la portion des engagements attribuables à cette catégorie d'actions, par le nombre d'actions de cette catégorie en circulation au même moment, le tout en conformité avec les règles d'évaluation décrites ci-dessous. La valeur nette d'inventaire par action ainsi obtenue pourra être arrondie vers le haut ou vers le bas à l'unité la plus proche de la devise concernée tel que le conseil d'administration le déterminera. Si depuis la date de détermination de la valeur nette d'inventaire, un changement significatif des cours sur les marchés sur lesquels une partie substantielle des investissements de la Société attribuables à la catégorie d'actions concernée sont négociés ou cotés, est intervenu, la Société peut annuler la première évaluation et effectuer une deuxième évaluation dans un souci de sauvegarder les intérêts de l'ensemble des actionnaires et de la Société.»

Les résolutions ci-dessus ont été prises à l'unanimité des voix.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude de Maître Frank Baden, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. Camarasa, M. Strauss, A. Siebenaler et J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 5 février 2003, vol. 137S, fol. 90, case 5.— Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme délivrée à la société sur sa demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 février 2003.

F. Baden.

(005086.4/200/93) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

**GREEN WAY ARBITRAGE, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 48.008.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Baden.

(005090.3/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2003.

**BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 7, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 23.459.

**DEGROOF, THIERRY, PORTABELLA & ASSOCIES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 31, rue Notre-Dame.

R. C. Luxembourg B 46.062.

**PROJET DE FUSION**

L'an deux mille trois, le vingt février.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg,

Ont comparu:

1) Madame Sophie Declaye, employée privée, demeurant à B-6700 Arlon, rue du 25 Août, 1, agissant en sa qualité de mandataire spécial du conseil d'administration de la société anonyme BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 7, boulevard Joseph II, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 23.459, constituée suivant acte notarié en date du 29 janvier 1987, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 116 du 29 avril 1987. Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 18 janvier 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 711 du 1<sup>er</sup> septembre 2001,

ci-après dénommée «la société absorbante»,

en vertu d'une délibération du conseil d'administration de ladite société en date du 17 janvier 2003, dont un exemplaire demeurera ci-annexé,

2) Madame Catherine De Waele, employée privée, demeurant à B-6700 Arlon, rue Sainte-Croix, 46, agissant en sa qualité de mandataire spécial du conseil d'administration de la société anonyme DEGROOF, THIERRY, PORTABELLA & ASSOCIES S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 31, rue Notre-Dame, inscrite au registre de com-

merce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 46.062, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 7 mai 1999, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 551 du 17 juillet 1999. Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 27 décembre 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 637 du 24 avril 2002,

ci-après dénommée «la société absorbée»,

en vertu d'une délibération du conseil d'administration de ladite société en date du 16 janvier 2003, dont un exemplaire demeurera ci-annexé.

Lesquelles comparantes, ès-qualités qu'elles agissent, ont requis le notaire soussigné d'acter en la forme authentique le projet de fusion suivant:

1) La société anonyme BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A., ayant son siège social à L-1840 Luxembourg, 7, boulevard Joseph II, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 23.459, entend fusionner avec la société anonyme DEGROOF, THIERRY, PORTABELLA & ASSOCIES S.A., ayant son siège social à L-2240 Luxembourg, 31, rue Notre-Dame, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 46.062, par absorption de cette dernière par la première.

2) La société absorbante détient la totalité des actions de la société absorbée.

En conséquence, l'opération de fusion s'effectuera en conformité des articles 278 et 279 de la loi 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle qu'elle a été modifiée dans la suite (ci-après dénommée «loi sur les sociétés commerciales»).

3) La date à partir de laquelle les opérations de la société absorbée sont considérées du point de vue comptable comme accomplies par la société absorbante a été fixée au 1<sup>er</sup> octobre 2002.

4) Les sociétés absorbée et absorbante ne comptent pas d'actionnaires ayant des droits spéciaux. En outre aucune action privilégiée n'est émise.

5) Aucun avantage particulier n'est accordé aux administrateurs des deux sociétés qui fusionnent.

6) La fusion prendra effet entre parties un mois après la publication du présent projet de fusion au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, conformément aux dispositions de l'article 9 de la loi sur les sociétés commerciales.

7) Les actionnaires de la société absorbante ont le droit, pendant un mois à compter de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, du projet de fusion, de prendre connaissance, au siège social de la société absorbante, des documents indiqués à l'article 267 paragraphe (1) a), b), et c) de la loi sur les sociétés commerciales. Une copie de ces documents peut être obtenue par tout actionnaire sans frais sur simple demande.

8) Un ou plusieurs actionnaires de la société absorbante, disposant d'au moins 5% des actions du capital souscrit, ont le droit de requérir pendant le même délai la convocation d'une assemblée générale appelée à statuer sur l'approbation de la fusion.

A défaut de convocation d'une assemblée ou de rejet du projet de fusion par celle-ci, la fusion deviendra définitive comme indiqué ci-avant et entraînera de plein droit les effets prévus à l'article 274 de la loi sur les sociétés commerciales, à savoir:

a) la transmission universelle, tant entre la société absorbée et la société absorbante qu'à l'égard des tiers, de l'ensemble du patrimoine actif et passif de la société absorbée à la société absorbante,

b) la société absorbée cesse d'exister,

c) l'annulation des actions de la société absorbée détenues par la société absorbante.

9) La société absorbante procédera à toutes les formalités nécessaires ou utiles pour donner effet à la fusion et à la transmission universelle de l'ensemble du patrimoine actif et passif de la société absorbée.

10) Les mandats des administrateurs de la société absorbée prennent fin à la date de la fusion et décharge sera accordée aux administrateurs de la société absorbée par la prochaine assemblée générale annuelle de la société absorbante.

11) Les documents sociaux de la société absorbée seront conservés pendant le délai légal au siège de la société absorbante.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné déclare attester la légalité du présent projet de fusion, conformément aux dispositions de l'article 271, paragraphe 2 de la loi sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparantes, celles-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. Declaye, C. De Waele et F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 2003, vol. 137S, fol. 99, case 4.— Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour expédition conforme délivrée à la société sur sa demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2003.

F. Baden.

(004750.5/200/83) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2003.

#### **IZARCOR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 50.302.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 13 février 2003, réf. LSO-AB01361, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

(003689.3/710/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2003.

---

**IZARCOR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 50.302.

---

*Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui s'est tenue le 10 février 2003*

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de IZARCOR S.A. (la «Société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du Commissaire aux Comptes au 31 décembre 1999;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 1999;
- d'allouer la perte de l'exercice de 26.676.713,- LUF dans le compte perte à reporter
- d'accorder décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour toutes les opérations effectuées durant l'exercice social se clôturant au 31 décembre 1999.
- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du Commissaire aux Comptes au 31 décembre 2000;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2000;
- d'allouer la perte de l'exercice de 30.364.286,- LUF dans le compte perte à reporter
- d'accorder décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour toutes les opérations effectuées durant l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2000.

Luxembourg, le 10 février 2003.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Administrateur Délégué

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 13 février 2003, réf. LSO-AB01346. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(003691.2/710/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2003.

---

**IZARCOR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 50.302.

---

*Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires qui s'est tenue le 10 février 2003*

A l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de IZARCOR S.A. (la «Société»), il a été décidé comme suit:

- de continuer les activités de la Société suite à la perte réalisée pour 1999 excédant 75% du capital souscrit et à la perte réalisée pour 2000 excédant 75% du capital souscrit.

Luxembourg, le 10 février 2003.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Administrateur Délégué

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 13 février 2003, réf. LSO-AB01348. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(003687.2/710/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2003.

---

**IZARCOR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 50.302.

---

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 février 2003, réf. LSO-AB01356, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

(003685.3/710/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2003.

---

**COIFFURE MADY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9184 Schrondweiler, 19, rue Geischleid.

R. C. Luxembourg B 5.347.

L'an deux mille trois, le dix février.

Par-devant Maître Marc Cravatte, notaire de résidence à Ettelbruck.

A comparu:

Madame Mady Thill, maître-coiffeuse, épouse de Monsieur Roland Weiler, demeurant à L-9184 Schrondweiler, 19, rue Geischleid,

seule associée de la société unipersonnelle à responsabilité limitée COIFFURE MADY, S.à r.l., avec siège social à L-9063 Ettelbruck, 2, place Marie Adelaïde,

constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 7 juillet 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, page 37119 de l'année 1999,

laquelle comparante, représentant l'intégralité du capital social de la susdite société, s'est réunie en assemblée générale extra-ordinaire et a pris à l'unanimité et sur ordre du jour conforme, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société de son adresse actuelle vers Schrondweiler, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts de la société, qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 2.** Le siège social est établi à Schrondweiler; il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision de ou des associés.»

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de fixer l'adresse de la société à L-9184 Schrondweiler, 19, rue Geischleid.

*Troisième résolution*

En vue de faciliter sa conversion en euros, le capital social est augmenté à concurrence de cent cinq virgule trente euros (EUR 105,30) équivalant à quatre mille deux cent quarante-huit francs luxembourgeois (LUF 4.248,-) par un versement en espèces de pareil montant effectué dans les caisses de la société par l'associé unique.

Le capital social existant de cinq cent quatre mille deux cent quarante-huit francs luxembourgeois (LUF 504.248,-) est converti en un capital social de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), divisé en cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (EUR 125,-) chacune.

En conséquence de la résolution qui précède, l'article 6 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) divisé en cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (EUR 125,-) chacune, entièrement souscrit et libéré.»

Rien d'autre n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée a été clôturée.

*Frais*

Les frais des présentes sont à charge de la société.

Dont acte, fait et passé à Ettelbruck, en l'étude du notaire instrumentaire, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. Thill, M. Cravatte.

Enregistré à Diekirch, le 11 février 2003, vol. 610, fol. 63, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Siebenaler.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil de Sociétés et Associations.

Ettelbruck, le 18 février 2003.

M. Cravatte.

(003900.3/205/45) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2003.

**CONSILIA DE ENRICO SECCOMANDI & FILS, Société en commandite simple.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 74.469.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 19 février 2003, réf. LSO-AB/02682 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 février 2003.

Pour CONSILIA DE ENRICO SECCOMANDI & FILS

Société en commandite simple

EXPERTA LUXEMBOURG

Société Anonyme

A. Garcia Hengel / S. Wallers

(003617.3/1017/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2003.

**VETSHOP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Esch-sur-Alzette.  
R. C. Luxembourg B 21.900.

—  
La société UJA-EUROPE S.A., représentée par Monsieur Félix Soussan, président directeur général de la société VET-SOCA S.A., elle-même président du conseil d'administration de UJA-EUROPE S.A., unique propriétaire des 350 parts sociales de la S.à r.l. VETSHOP décide de reporter le bénéfice de l'exercice 2001, soit quatre millions cent quarante-neuf mille deux cent soixante francs luxembourgeois (4.149.260,- LUF) à l'exercice 2002.

Fait à Esch-sur-Alzette, le 10 octobre 2002.

pour UJA-EUROPE S.A.

Félix Soussan

Enregistré à Luxembourg, le 11 février 2003, réf. LSO-AB00825. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(002521.4/612/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2003.

---

**PACUARE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 67.924.

—  
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 février 2003, réf. LSO-AB01974 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 février 2003.

PACUARE S.A.

Signatures

(003546.3/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2003.

---

**GOTTARDO STRATEGY FUNDS (LUX) MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 76-78, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 78.718.

—  
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 19 février 2003, réf. LSO-AB2644 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

BANQUE DU GOTHARD (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

(003579.3/1194/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2003.

---

**PSORIAID S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 52.959.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société tenue en date du 4 février 2003 que:

Le nombre des administrateurs a été ramené à trois.

Sont élus aux fonctions d'administrateurs:

- Monsieur Albert Aflalo, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg,
- Mademoiselle Marie-Laure Aflalo, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg,
- Monsieur Guy Boukobza, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg.

Est réélue au poste de commissaire aux comptes:

- MONTBRUN REVISION, S.à r.l., ayant son siège social à Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2008.

Pour extrait sincère et conforme.

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2003, réf. LSO-AB03340. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(003592.3/677/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2003.

---

**GOTTARDO EQUITY FUND (LUX) MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 76-78, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 78.718.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 19 février 2003, réf. LSO-AB2649 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

BANQUE DU GOTHARD (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

(003583.3/1194/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2003.

---

**SWISS LIFE MULTIFUNDS (LUX) MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 76-78, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 78.728.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 19 février 2003, réf. LSO-AB2651 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

BANQUE DU GOTHARD (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

(003585.3/1194/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2003.

---

**IMMOBINVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 39.718.

**EXTRAIT**

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale des Actionnaires de la société tenue en date du 4 novembre 2002 que:

1. Sont réélus aux fonctions d'administrateurs:

- Madame Joëlle Mamane, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Albert Aflalo, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Ménaïhem Eytan, administrateur de sociétés, demeurant à Genève.

Est réélue au poste de Commissaire aux comptes:

- MONTBRUN REVISION, S.à r.l., dont le siège social est établi à Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2008.

Pour extrait sincère et conforme.

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2003, réf. LSO-AB03350. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(003589.3/677/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2003.

---

**PAPETERIE DU LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2444 Luxembourg, 14, rue des Romains.  
R. C. Luxembourg B 69.758.

*Extrait des résolutions du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire tenue en date du 2 décembre 2002*

Par une Assemblée Générale Extraordinaire, tenue en date du 2 décembre 2002, le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Madame Bernadette Alvarez-Salvi, employée privée, demeurant à F-54440 Herserange, 46, rue de Paris.
- Monsieur Henrique Rosa Da Silva, employé privé, demeurant à L-6469 Echternach, 9, rue d'Osweiler.
- Monsieur Nico Hansen, administrateur de sociétés, demeurant à Alzingen, 45, rue de Roeser;
- Monsieur João Augusto Gonçalves do André, délégué commercial, demeurant à L-6587 Steinheim, 11, Am Flouer.

Luxembourg, le 2 décembre 2002.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2003, réf. LSO-AB03058. – Reçu 89 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(003903.4/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2003.

---

**AUGSBURG HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 60.747.

—  
Le bilan de la société au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 19 février 2003, réf. LSO-AB02488 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(003543.3/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2003.

---

**AUGSBURG HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 60.747.

—  
Le bilan de la société au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 19 février 2003, réf. LSO-AB02485 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(003541.3/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2003.

---

**AUGSBURG HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 60.747.

—  
Le bilan de la société au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 19 février 2003, réf. LSO-AB02482 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(003539.3/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2003.

---

**AUGSBURG HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 60.747.

—  
Le bilan de la société au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 19 février 2003, réf. LSO-AB02480 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(003538.3/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2003.

---

**EUROGIPA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes.  
R. C. Luxembourg B 66.266.

—  
Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 février 2003, réf. LSO-AB/1203 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 février 2003.

EUROGIPA S.A.

Signatures

(003619.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2003.

---



**INCO HOLDING S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 19.952.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale des Actionnaires de la société tenue en date du 13 décembre 2002 que:

1. Sont réélus aux fonctions d'administrateurs:

- Madame Joëlle Mamane, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Albert Aflalo, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg;
- Mademoiselle Marie-Laure Aflalo, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg.

Est réélue au poste de Commissaire aux comptes:

- MONTBRUN REVISION, S.à r.l., dont le siège social est établi à Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2008.

Pour extrait sincère et conforme.

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2003, réf. LSO-AB03343. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(003590.3/677/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2003.

---

**IGINLUX S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes.  
R. C. Luxembourg B 66.260.

—  
Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 février 2003, réf. LSO-AB/1202 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 février 2003.

IGINLUX S.A.

Signatures

(003620.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2003.

---

**CABLE TRAY INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes.  
R. C. Luxembourg B 63.286.

—  
Le bilan rectificatif au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 6 février 2003, réf. LSO-AB/00102 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 février 2003.

CABLE TRAY INTERNATIONAL, S.à r.l.

Signatures

(003623.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2003.

---

**ALTERFIN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**  
Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 65.497.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 17 décembre 2002*  
*Résolution*

L'assemblée décide de ratifier la cooptation de Monsieur Patrick Picco nommé par le conseil d'administration lors de sa réunion du 15 février 2002.

Les mandats des administrateurs venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2001 comme suit:

*Conseil d'administration:*

- MM. Federico Franzina, employé privé, demeurant à Luxembourg, président;  
Patrick Picco, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;  
Patrick Ehrhardt, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;  
Jean-Pierre Verlaine, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Le mandat du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de nommer pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2001 comme suit:

*Commissaire aux comptes:*

MAZARS & GUERARD (LUXEMBOURG) S.A., 5, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg.  
SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE  
Société Anonyme  
Banque domiciliataire  
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 24 février 2003, réf. LSO-AB03738. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(003692.3/024/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2003.

---

**SYNERGO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 65.664.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 31 décembre 2002*  
*Résolution*

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2000/2001 comme suit:

*Conseil d'administration:*

MM. Luigi Pierangeli, demeurant à Pescara (Italie), président;  
Lorenzo Spatocco, demeurant à Chieti (Italie), administrateur;  
Filippo Pierangeli, demeurant à Bologna (Italie), administrateur;  
Federico Franzina, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;  
Carlo Santoiemma, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.

*Commissaire aux comptes:*

ERNST & YOUNG, 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach.

Pour extrait conforme  
SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE  
Société Anonyme  
Banque domiciliataire  
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 24 février 2003, réf. LSO-AB03740. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(003693.3/024/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2003.

---

**GROUP ARTE DE QUALITATE S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 50.187.

—  
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 février 2003, réf. LSO-AB04124, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 février 2003.

Signature.

(004220.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2003.

---

**GROUP ARTE DE QUALITATE S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 50.187.

—  
EXTRAIT

L'assemblée générale de la société, convoquée le 27 janvier 2003, a unanimement décidé de poursuivre les activités de la société (décision prise en vertu de l'article 100 LSC).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2003, réf. LSO-AB04126. – reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(004221.2/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2003.

---

**AKILA FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 64.632.

Le bilan au 30 septembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 février 2003, réf. LSO-AB02368 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(003696.3/550/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2003.

---

**KIDDER INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 80.822.

Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 février 2003, réf. LSO-AB03788 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 février 2003.

WOOD, APPLETON, OLIVER & CO S.A.

Signatures

(003697.3/587/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2003.

---

**MANUS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 28.954.

Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 février 2003, réf. LSO-AB02364 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(003698.3/550/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2003.

---

**ECOGEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.  
R. C. Luxembourg B 74.347.

*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 février 2003*

Les actionnaires réunis en Assemblée Générale Extraordinaire au siège social, le 3 février 2003, ont décidé, à l'unanimité, de prendre les résolutions suivantes:

- la démission de Monsieur Paul Huberty, Expert-Comptable, demeurant à Mondercange, de son poste d'administrateur de la société est acceptée
- pleine et entière décharge lui est donnée pour l'exercice de son mandat
- la démission de Monsieur Max Galowich, Juriste, demeurant à Luxembourg, de son poste d'administrateur de la société est acceptée
- pleine et entière décharge lui est donnée pour l'exercice de son mandat.

Le conseil d'administration aura donc désormais et jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2002 la composition suivante:

Monsieur Armand Distave, Conseil économique et fiscal, demeurant à Luxembourg (Président)

Monsieur Raymond Le Lourec, Conseil fiscal, demeurant à Luxembourg

Monsieur Jean-Paul Frank, Expert-Comptable, demeurant à Luxembourg

Monsieur Robert Elvinger, Expert-Comptable, demeurant à Luxembourg

Monsieur Joseph Treis, Expert-Comptable, demeurant à Luxembourg

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 3 février 2003.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 18 février 2003, réf. LSO-AB02184. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(003644.3/503/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2003.

---

**FINANCIERE GROUPE DEWAAY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 9.448.

## EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 12 décembre 2002, que KPMG AUDIT, ayant son siège social au 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg a été nommée commissaire aux comptes en remplacement de DELOITTE & TOUCHE S.A., démissionnaire.

Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2002.

KPMG AUDIT a également été nommée réviseur d'entreprise pour la même période.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 février 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 19 février 2003, réf. LSO-AB02872. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(003267.4/727/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2003.

---

**BATITEL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 76.120.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 20 février 2003, réf. LSO-AB/02965 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 février 2003.

Signature.

(003630.3/1112/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2003.

---

**ARCHI-CONCEPT INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2610 Howald, 250, route de Thionville.  
R. C. Luxembourg B 76.670.

Les associés de la société à responsabilité limitée ARCHI-CONCEPT INTERNATIONAL, S.à r.l. ont décidé de transférer le siège social à l'adresse suivante:

250, route de Thionville  
L-2610 Howald.

Ce transfert prend effet au 6 février 2003.

Howald, le 4 février 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 11 février 2003, réf. LSO-AB/00915. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(003631.3/503/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2003.

---

**PLANE MARITIME S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 77.422.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg, le 27 janvier 2003 que:

Sont appelées à la fonction d'Administrateur les personnes suivantes:

Monsieur Pascal Wiscour-Conter, licencié en sciences commerciales et financières, élisant domicile au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg.

Monsieur Leonard William Durham, avocat, élisant domicile au P.O. Box 124, Mignot Plateau, Cornet Street, St Peter Port, Guernsey, Channel Islands GY1 4EG

Monsieur Christopher John Lowe, comptable élisant domicile au P.O. Box 124, Mignot Plateau, Cornet Street, St Peter Port, Guernsey, Channel Islands GY1 4EG

Leur mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2004.

Est appelée à la fonction de Commissaire aux Comptes la personne suivante:

DELOITTE AND TOUCHE sis 3, route d'Arlon, B.P. 1173, L-1011 Luxembourg.

Son mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2004.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg, le 27 janvier 2003 que:

En vertu de l'autorisation qui lui a été conférée par l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue de façon extraordinaire au siège social le 27 janvier 2003 à Luxembourg, le Conseil nomme Monsieur Pascal Wiscour-Conter, licencié

en sciences commerciales et financières, élisant domicile au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg «administrateur-délégué».

Le Conseil lui délègue la totalité de la gestion journalière de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion, avec plein pouvoir d'engager la société individuellement sous sa seule signature pour toute ouverture de compte bancaire et généralement toute opération bancaire ne dépassant pas quinze mille Euro (15.000,- €) (ou contre-valeur devise) et sous réserve de la limitation suivante: tous les actes relevant de l'achat, la vente et l'hypothèque de navire, toute prise de crédit ainsi que les gros travaux sur le navire devront requérir la signature de deux administrateurs.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2003, vol. 579, fol. 55, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(003910.4/000/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2003.

**RUBECCAN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 73.468.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg, le 16 décembre 2002 que:

Le mandat des Administrateurs étant donc venu à échéance, sont appelées à la fonction d'Administrateur les personnes suivantes:

Monsieur Pascal Wiscour-Conter, licencié en sciences commerciales et financières, établi au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg.

Monsieur Mamadou Dione, comptable, établi au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg.

TRIMAR LUXEMBOURG S.A., société de droit Luxembourgeois, ayant son siège social au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg.

Leur mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2003.

Son mandat étant venu à échéance, est appelée à la fonction de Commissaire aux Comptes la personne suivante:

Madame Ana De Sousa, comptable, établie au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg.

Son mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2003.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg, le 16 décembre 2002 que:

En vertu de l'autorisation qui lui a été conférée par l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue au siège social en date du 16 décembre 2002, le Conseil nomme Monsieur Pascal Wiscour-Conter, licencié en sciences commerciales et financières, établi au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg «administrateur-délégué».

Le Conseil lui délègue la totalité de la gestion journalière de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion, avec plein pouvoir d'engager la société individuellement sous sa seule signature pour toute ouverture de compte bancaire ainsi que toute opération ne dépassant pas quinze mille Euros (15.000,- €) (ou la contre valeur en devise) et sous réserve de la limitation suivante: tous les actes relevant de l'achat, la vente, et l'hypothèque de navire ainsi que toute prise de crédit devront être décidés par une Assemblée Générale.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Enregistré à Luxembourg, le 14 février 2003, réf. LSO-AB01665. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(003912.4/000/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2003.

**FIRST INVESTMENT FUND SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable (liquidée).**

Siège social: Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 71.952.

**DISSOLUTION**

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale des actionnaires du 11 février 2003*

L'assemblée a pris les résolutions suivantes:

1. Les comptes pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2002 à la date effective de mise en liquidation sont approuvés.
2. Le rapport du conseil d'administration pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2002 à la date effective de mise en liquidation est approuvé.
3. Le rapport du réviseur d'entreprises pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2002 à la date effective de mise en liquidation est approuvé.
4. Le rapport du liquidateur est approuvé.
5. Décharge est accordée aux administrateurs en place pour l'accomplissement de leur mandat jusqu'à la date de mise en liquidation.
6. Décharge est accordée au liquidateur pour l'accomplissement de son mandat.
7. L'assemblée décide de clôturer la liquidation.
8. L'assemblée décide de conserver les livres et registres de la Société pour une période de 5 ans au siège social de BROWN BROTHERS HARRIMAN (LUXEMBOURG) S.C.A., 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

9. L'assemblée décide de déposer auprès de la Caisse de Consignations à Luxembourg le produit de liquidation qui n'aurait pu être distribué aux actionnaires de la Société à la clôture de la liquidation.

Le liquidateur a décidé de payer un produit de liquidation de USD 4.299 par action. Celui-ci est payable à partir du 18 février 2003 aux actionnaires enregistrés.

Pour FIRST INVESTMENT SICAV

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2003, réf. LSO-AB01832. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(003913.3/534/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2003.

---

**HAKAPI CHARTER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 75.033.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire, qui s'est tenue de façon extraordinaire au siège social à Luxembourg le 8 juillet 2002 que:

Le mandat des Administrateurs étant venu à échéance, sont appelées à la fonction d'Administrateur, les personnes suivantes:

Monsieur Pascal Wiscour-Contier, licencié en sciences commerciales et financières, élisant domicile au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg.

Monsieur Mamadou Dione, comptable, élisant domicile au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg.

Mademoiselle Mireille Herbrand, comptable, élisant domicile au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg.

Leur mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2003.

Le mandat du Commissaire aux Comptes étant venu à échéance, est appelée à la fonction de Commissaire aux Comptes la personne suivante:

Madame Ana De Sousa, comptable, élisant domicile au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg.

Son mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2003.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg, le 8 juillet 2002 que:

En vertu de l'autorisation qui lui a été conférée par l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue de façon extraordinaire au siège social à Luxembourg en date du 8 juillet 2002, le Conseil nomme Monsieur Pascal Wiscour-Contier, licencié en sciences commerciales et financières, élisant domicile au 42, Grand-rue, L-1660 Luxembourg «administrateur-délégué».

Le Conseil lui délègue la totalité de la gestion journalière de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion, avec plein pouvoir d'engager la société individuellement sous sa seule signature pour toute ouverture de compte bancaire et généralement toute opération ne dépassant pas quinze mille Euro (15.000,- €) (ou la contre valeur en devise) et sous réserve de la limitation suivante: tous les actes relevant de l'achat, la vente et l'hypothèque de navire ainsi que toute prise de crédit ainsi que les gros travaux sur le navire devront requérir la signature de deux administrateurs.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2003, vol. 579, fol. 76, case 4. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(003918.4/000/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2003.

---

**FERRADA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 88.315.

L'an deux mille trois, le seize janvier.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

A comparu:

Monsieur Frédéric Sicchia, juriste, demeurant à Luxembourg, agissant en sa qualité de mandataire spécial du conseil d'administration de la société anonyme FERRADA HOLDING S.A., avec siège social à Luxembourg,

en vertu d'un pouvoir qui lui a été délivré par ledit conseil d'administration dans sa réunion du 19 décembre 2002 dont le procès-verbal restera annexé aux présentes en copie après avoir été signé ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant.

Laquelle comparante a requis le notaire instrumentant d'acter les déclarations suivantes:

1. La société anonyme FERRADA HOLDING S.A. a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 27 juin 2002, publié au Mémorial, Recueil C numéro 1394 du 26 septembre 2002.

2. L'article trois des statuts prévoit un capital autorisé dans les termes suivants:

«Le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social initial à concurrence de trois millions soixante-neuf mille euros (3.069.000,- EUR) pour le porter de son montant actuel de trente-et-un mille euros (31.000,- EUR) à trois millions cent mille euros (3.100.000,- EUR), le cas échéant par l'émission de trente mille six cent quatre-vingt-dix

(30.690) actions nouvelles de cent euros (100,- EUR) chacune, jouissant des mêmes droits que les actions existantes. En conséquence, il est autorisé à réaliser cette augmentation de capital, spécialement à émettre les actions nouvelles éventuelles en une ou plusieurs fois et par tranches, à fixer l'époque et le lieu de l'émission intégrale ou des émissions partielles éventuelles, à déterminer les conditions de souscription et de libération, à faire appel, le cas échéant, à de nouveaux actionnaires, enfin à arrêter toutes autres modalités d'exécution se révélant nécessaires ou utiles et même non spécialement prévues en la présente résolution, à faire constater en la forme requise les souscriptions des actions nouvelles, la libération et les augmentations effectives du capital et enfin, à mettre les statuts en concordance avec les modifications dérivant de l'augmentation de capital réalisée et dûment constatée, le tout conformément à la loi modifiée du 10 août 1915, notamment avec la condition que l'autorisation ci-dessus doit être renouvelée tous les cinq ans.

Sous respect des conditions ci-avant stipulées et par dérogation à l'article 12 ci-après, le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social, même par incorporation des réserves libres.

Conformément aux dispositions de l'article 32-3(5) de la loi modifiée du 10 août 1915, le conseil d'administration a l'autorisation de supprimer ou de limiter le droit de souscription préférentiel lors d'une augmentation de capital réalisée dans les limites du capital autorisé.»

3) En vertu de la prédite autorisation, le conseil d'administration a décidé en sa réunion du 19 décembre 2002 de réaliser une tranche du capital autorisé à concurrence de cinq cent soixante-neuf mille euros (569.000,- EUR) pour porter le capital social de son montant actuel de trente-et-un mille euros (31.000,- EUR) à six cent mille euros (600.000,- EUR) par l'émission de cinq mille six cent quatre-vingt-dix (5.690) actions nouvelles d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les actions existantes, et ce avec renonciation expresse des actionnaires actuels à leur droit préférentiel de souscription, et a accepté la souscription et la libération des cinq mille six cent quatre-vingt-dix (5.690) actions nouvellement émises par LCF ROTHSCCHILD CONSEIL, société anonyme, ayant son siège social à L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais, moyennant versement en espèces de cinq cent soixante-neuf mille euros (569.000,- EUR), ce dont il a été justifié au notaire instrumentant par une attestation bancaire de réception de fonds.

A la suite de l'augmentation de capital ainsi réalisée, le premier alinéa de l'article 3 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 3.** Le capital social est fixé à six cent mille euros (600.000,- EUR) représenté par six mille (6.000) actions de cent euros (100,- EUR) chacune. Ces actions sont rachetables selon les dispositions de l'article 49-8 de la loi sur les sociétés commerciales.»

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison des présentes est évalué à environ sept mille cinq cents euros (7.500,- EUR).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: F. Sicchia, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2003, vol. 16CS, fol. 55, case 3.— Reçu 5.690 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 7 février 2003.

G. Lecuit.

(003925.3/220/61) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2003.

---

#### **FERRADA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 88.315.

—

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 7 février 2003.

G. Lecuit.

(003926.3/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2003.

---

#### **WOODSMORE-LUX S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 103, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 27.166.

—

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 18 février 2003, réf. LSO-AB02363 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(003701.3/550/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2003.

---

**BUILT INVESTMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 81.097.

—  
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 24 février 2003, réf. LSO-AB3794 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 février 2003.

WOOD, APPLETON, OLIVER & CO. S.A.

Signature

(003703.3/587/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2003.

---

**LODESTONE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 81.107.

—  
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 24 février 2003, réf. LSO-AB3784 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 février 2003.

WOOD, APPLETON, OLIVER & C.O. S.A.

Signatures

(003705.3/587/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2003.

---

**EDEN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 42.646.

—  
Le bilan au 30 novembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 24 février 2003, réf. LSO-AB03788 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 février 2003.

WOOD, APPLETON, OLIVER & CO. S.A.

Signatures

(003706.3/587/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2003.

---

**BMO NESBITT BURNS TRADING CORP. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5365 Münsbach, 5, Parc d'Activité Syrdall.  
R. C. Luxembourg B 87.556.

—  
EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires en date du 2 décembre 2002 que Monsieur Rod Jones, banquier, demeurant au 120 Bedford Court Mansions, Bedford Avenue, WC1B 3AE, London, Grande-Bretagne, a été nommé avec effet immédiat à la fonction d'administrateur de catégorie A de la société. Son mandat d'administrateur de catégorie A expirera lors de la prochaine Assemblée Générale Annuelle de la Société qui approuvera les comptes annuels au 31 décembre 2006.

Il résulte également desdites résolutions que Monsieur Austin John O'Connor, demeurant au 3, rue du Village, L-7471 Saeul, Luxembourg, a été nommé avec effet immédiat à la fonction d'administrateur de catégorie B de la société. Son mandat d'administrateur de catégorie B expirera lors de la prochaine Assemblée Générale Annuelle de la Société qui approuvera les comptes annuels au 31 décembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Münsbach, le 21 février 2003.

Pour extrait conforme

ERNST & YOUNG LUXEMBOURG

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 février 2003, réf. LSO-AB03805. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(004244.3/556/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2003.

---



**SEPIMEL S.A., SOCIETE EUROPEENNE POUR LES INVESTISSEMENTS MECANIQUES ET ELECTRIQUES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.  
R. C. Luxembourg B 22.553.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 20 février 2003, réf. LSO-AB03152, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2003.

**AFFECTATION DU RESULTAT**

- Résultat de l'exercice .....	- 154.662,47 EUR
- Résultats reportés. ....	1.702.716,61 EUR
- Report à nouveau .....	<u>1.548.054,14 EUR</u>

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 février 2003.

Signature.

(003947.3/802/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2003.

**SEPIMEL S.A., SOCIETE EUROPEENNE POUR LES INVESTISSEMENTS MECANIQUES ET ELECTRIQUES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.  
R. C. Luxembourg B 22.553.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 20 février 2003, réf. LSO-AB03151, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2003.

**AFFECTATION DU RESULTAT**

- Résultat de l'exercice .....	- 62.993,59 USD
- Résultats reportés. ....	1.668.535,09 USD
- Report à nouveau .....	<u>1.605.541,50 USD</u>

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 février 2003.

Signature.

(003952.3/802/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2003.

**IBELPACK S.A. HOLDING, Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 37.110.

Le bilan au 30 septembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 février 2003, réf. LSOI-AB04098, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 février 2003.

Signature.

(004230.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2003.

**IBELPACK S.A. HOLDING, Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 37.110.

**EXTRAIT**

L'assemblée générale de la société, convoquée le 3 mars 2003 a unanimement décidé de poursuivre les activités de la société (décision prise en vertu de l'article 100 LSC).

Les actionnaires décident de reconduire les mandats des administrateurs actuels, soit ALPHA MANAGEMENT SERVICES (LUXEMBOURG) S.A., Monsieur Marc Schintgen, Madame Ingrid Hoolants et Madame Sylvie Allen-Petit, pour une période de 5 ans, jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes clôturés au 30 septembre 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2003, réf. LSO-AB04101. – reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(004231.3/777/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2003.

**FACTORINT SERVICE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 70.660.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 20 février 2003, réf. LSO-AB03146, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2003.

**AFFECTATION DU RESULTAT**

- Report à nouveau ..... 10.641,19 EUR

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 février 2003.

Signature.

(003949.3/802/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2003.

---

**KEISPELT IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8295 Keispelt, 80A, rue de Kehlen.  
R. C. Luxembourg B 70.509.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 19 février 2003, réf. LSO-AB02604, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 février 2003.

Signature.

(003988.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2003.

---

**O-MEGA FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 79.712.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 19 février 2003, réf. LSO-AB02491, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(003869.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2003.

---

**O-MEGA FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 79.712.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 16 décembre 2002*

- Les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes sont approuvés.  
- L'Assemblée donne décharge au Conseil d'Administration et au Commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat jusqu'au 31 décembre 2001.

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, demeurant au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Lex Benoy, demeurant au 13, rue Jean Bertholet à L-1233 Luxembourg est réélu comme Commissaire aux comptes. Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée qui statuera sur les comptes 2002.

L'assemblée ratifie la cooptation de la société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l. ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg au poste d'administrateur de la société. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes 2002.

Luxembourg, le 16 décembre 2002.

Pour extrait conforme

*Pour la société*

*Un mandataire*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 février 2003, réf. LSO-AB02489. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(003879.3/655/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2003.

---

**MULTIMEDIA CONCEPTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 34-36, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 63.743.

—  
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 19 février 2003, réf. LSO-AB02572, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 février 2003.

Signature.

(003867.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2003.

---

**MULTIMEDIA CONCEPTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 34-36, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 63.743.

—  
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 19 février 2003, réf. LSO-AB02574, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 février 2003.

Signature.

(003866.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2003.

---

**CONSPIRITO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 80.104.

—  
Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 février 2003, réf. LSO-AB02848, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(003881.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2003.

---

**PATOCA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 79.491.

—  
Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 février 2003, réf. LSO-AB02851, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(003884.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2003.

---

**IKB-JUGENDPREIS, STIFTUNG DER IKB INTERNATIONAL ZUR FÖRDERUNG JUNGER KÜNSTLER IN LUXEMBURG, Etablissement d'Utilité Publique.**

Siège social: Luxembourg, 2, rue Jean Monnet.  
R. C. Luxembourg B 17.018.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 février 2003, réf. LSO-AB04310, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2003.

IKB-JUGENDPREIS, STIFTUNG DER IKB INTERNATIONAL  
ZUR FÖRDERUNG JUNGER KÜNSTLER IN LUXEMBURG

A. Schmid

*Mitglied des Verwaltungsrates*

(004279.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2003.

---

**INFOSEC HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 20.791.

—  
Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 février 2003, réf. LSO-AB04105, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 février 2003.

Signature.

(004227.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2003.

---

**INFOSEC HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 20.791.

—  
Le bilan au 30 juin 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 février 2003, réf. LSO-AB04090, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 février 2003.

Signature.

(004234.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2003.

---

**INFOSEC HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 20.791.

—  
EXTRAIT

L'assemblée générale de la société, convoquée le 20 février 2003, a unanimement décidé de poursuivre les activités de la société (décision prise en vertu de l'article 100 LSC)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2003, réf. LSO-AB04109. – reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(004228.2/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2003.

---

**INFOSEC HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 20.791.

—  
EXTRAIT

L'assemblée générale de la société, convoquée le 20 février 2003, a unanimement décidé de poursuivre les activités de la société (décision prise en vertu de l'article 100 LSC).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2003, réf. LSO-AB04092. – 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(004237.2/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2003.

---

**DUBBLE DEE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 54.709.

—  
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 24 février 2003, réf. LSO-AB03790 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 février 2003.

WOOD, APPLETON, OLIVER & CO. S.A.

Signature

(003708.3/587/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2003.

---

**EMS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 64.452.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 20 février 2003, réf. LSO-AB02964 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 février 2003.

Signature.

(003633.3/1112/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2003.

---

**FREELANCE RESOURCES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 83.433.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 20 février 2003, réf. LSO-AB02963 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 février 2003.

Signature.

(003635.3/1112/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2003.

---

**FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.  
R. C. Luxembourg B 57.321.

*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 février 2003*

Les actionnaires réunis en Assemblée Générale Extraordinaire au siège social, le 3 février 2003, ont décidé, à l'unanimité, de prendre les résolutions suivantes:

- la démission de Monsieur Romain Nilles, Expert-Comptable, demeurant à Hesperange, de son poste d'administrateur de la société est acceptée
- pleine et entière décharge lui est donnée pour l'exercice de son mandat
- la démission de Monsieur Paul Huberty, Expert-Comptable, demeurant à Mondernange, de son poste d'administrateur de la société est acceptée
- pleine et entière décharge lui est donnée pour l'exercice de son mandat.
- la démission de Monsieur Max Galowich, Juriste, demeurant à Luxembourg, de son poste d'administrateur de la société est acceptée
- pleine et entière décharge lui est donnée pour l'exercice de son mandat

Le conseil d'administration aura donc désormais et jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2002 la composition suivante:

Monsieur Armand Distave, Conseil économique et fiscal, demeurant à Luxembourg (Président)

Monsieur Raymond Le Lourec, Conseil fiscal, demeurant à Luxembourg

Monsieur Jean-Paul Frank, Expert-Comptable, demeurant à Luxembourg

Monsieur Robert Elvinger, Expert-Comptable, demeurant à Luxembourg

Monsieur Joseph Treis, Expert-Comptable, demeurant à Luxembourg

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 3 février 2003.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 18 février 2003, réf. LSO-AB02282. - Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé):* Signature.

(003645.3/503/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2003.

---

**MIDDLELAND ESTATE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.  
R. C. Luxembourg B 62.120.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 12 février 2003, réf. LSO-AB01175 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(003653.3/631/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2003.

---

**WORLD STONE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 67.257.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 24 février 2003, réf. LSO-AB03781 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 février 2003.

WOOD, APPLETON, OLIVER & CO. S.A.

Signature

(003710.3/587/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2003.

---

**SYNERGO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 65.664.

Le bilan au 30 juin 2000, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AB03735 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 février 2003.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(003712.3/024/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2003.

---

**TRANSVALOR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 27.867.

Le bilan au 30 juin 2002, enregistrés à Luxembourg, le 18 février 2003, réf. LSO-AB02360 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(003713.3/550/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2003.

---

**SEA INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.  
R. C. Luxembourg B 36.208.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 26 février 2003, réf. LSO-AB04252, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 février 2003.

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

(004257.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2003.

---

**SEA INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.  
R. C. Luxembourg B 36.208.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 février 2003, réf. LSO-AB04251, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 février 2003.

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

(004259.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2003.

---

**MEDTEC ENTWICKLUNGS-, BETEILIGUNGS- UND VERTRIEBSGESELLSCHAFT, S.à r.l.,  
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.  
R. C. Luxembourg B 62.215.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 19 février 2003, réf. LSO-AB02612, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 février 2003.

Signature.

(004003.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2003.

---

**BRUNO COLOR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3895 Foetz, 8, rue de l'Avenir.  
R. C. Luxembourg B 55.642.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 19 février 2003, réf. LSO-AB02614, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 février 2003.

Signature.

(004005.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2003.

---

**NEOMED HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.  
R. C. Luxembourg B 62.218.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 19 février 2003, réf. LSO-AB02632, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 février 2003.

Signature.

(004016.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2003.

---

**NEOMED HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.  
R. C. Luxembourg B 62.218.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 19 février 2003, réf. LSO-AB02634, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 février 2003.

Signature.

(004017.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2003.

---

**DIE KÜCHE, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**

Siège social: L-3340 Huncherange, 8, rue du Ruisseau.  
H. R. Luxembourg B 91.727.

**STATUTEN**

Im Jahre zweitausenddrei, den sechsten Januar,

Vor dem unterzeichneten Notar Dr. Emile Schlessler, mit dem Amtswohnsitz in Luxembourg, 28, boulevard Grande-Duchesse Charlotte,

Ist erschienen:

Herr Uwe Kreutz, Küchenmonteur, wohnhaft in D-54298 Aach, Auf der Wiese 10,

Welcher Komparent den amtierenden Notar ersucht, die Satzung einer zu gründenden Gesellschaft mit beschränkter Haftung zu beurkunden wie folgt:

**Art. 1.** Es wird hiermit eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung nach luxemburgischem Recht gegründet, die dem nachstehenden Gesellschaftsvertrag sowie der diesbezüglichen Gesetzgebung unterliegt.

**Art. 2.** Zweck der Gesellschaft ist der Verkauf und die Montage von Küchen und Zubehör.

Die Gesellschaft kann sämtliche Geschäfte tätigen, welche mittelbar oder unmittelbar mit dem Hauptzweck der Gesellschaft in Verbindung stehen. Auch kann sie sämtliche kaufmännische, finanzielle, mobiliare oder immobiliare Tätigkeiten ausüben, die zur Förderung des Hauptzwecks der Gesellschaft mittelbar oder unmittelbar dienlich sein können.

**Art. 3.** Die Gesellschaft hat eine unbeschränkte Dauer.

**Art. 4.** Die Gesellschaft führt den Namen DIE KÜCHE SARL.

**Art. 5.** Der Sitz der Gesellschaft ist in Huncherange.

Er kann durch Beschluss einer ausserordentlichen Gesellschafterversammlung an jeden anderen Ort des Grossherzogtums verlegt werden.

**Art. 6.** Das Gesellschaftskapital beträgt zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500,00) und ist eingeteilt in einhundert (100) Geschäftsanteile zu je einhundertfünfundzwanzig Euro (EUR 125,00).

Diese einhundert (100) Geschäftsanteile wurden von dem alleinigen Gesellschafter, Herr Uwe Kreutz, Küchenmonteur, wohnhaft in D-54298 Aach, Auf der Wiese 10, gezeichnet.

Die Geschäftsanteile wurden voll in bar eingezahlt, sodass ab heute der Gesellschaft die Summe von zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500,00) zur Verfügung steht, was der Gesellschafter anerkennt.

**Art. 7.** Das Kapital kann jederzeit, unter den gesetzlichen Bedingungen, abgeändert werden.

**Art. 8.** Jeder Anteil berechtigt zur proportionalen Beteiligung an den Nettoaktiva und an den Gewinnen der Gesellschaft.

**Art. 9.** Die Geschäftsanteile sind frei übertragbar, solange die Gesellschaft aus nur einem Gesellschafter besteht. Sie können unter Lebenden nur mit der Zustimmung aller Gesellschafter an Nichtgesellschafter übertragen werden.

**Art. 10.** Tod, Verlust der Geschäftsfähigkeit, Konkurs oder Zahlungsunfähigkeit eines Gesellschafters lösen die Gesellschaft nicht auf.

**Art. 11.** Gläubiger, Berechtigte oder Erben können nie einen Antrag auf Siegelanlegung am Gesellschaftseigentum oder an den Gesellschaftsschriftstücken stellen.

**Art. 12.** Die Gesellschaft hat einen oder mehrere Geschäftsführer, welche nicht Gesellschafter sein müssen, und welche von der Gesellschafterversammlung ernannt werden.

Die Generalversammlung bestimmt die Befugnisse der Geschäftsführer.

**Art. 13.** Bezüglich der Verbindlichkeit der Gesellschaft sind die Geschäftsführer als Beauftragte nur für die Ausführung ihres Mandates verantwortlich.

**Art. 14.** Solange die Gesellschaft aus nur einem Gesellschafter besteht, hat dieser alle Befugnisse, die das Gesetz der Gesellschafterversammlung gibt.

Sollte zu einem späteren Zeitpunkt die Gesellschaft aus mehreren Gesellschaftern bestehen, sind die Beschlüsse der Gesellschaft erst dann rechtswirksam, wenn sie von den Gesellschaftern, die mehr als die Hälfte des Gesellschaftskapitals darstellen, angenommen werden. Beschlüsse, welche eine Abänderung der Statuten bewirken, sind nur dann rechtswirksam, wenn sie von Gesellschaftern angenommen wurden, die mindestens drei Viertel des Gesellschaftskapitals vertreten.

Beschlüsse der Gesellschaft werden in ein Spezialregister eingetragen. Verträge die zwischen dem alleinigen Gesellschafter und der Gesellschaft, vertreten durch letzteren, abgeschlossen wurden, werden ebenfalls in ein Spezialregister eingetragen.

**Art. 15.** Das Geschäftsjahr beginnt am ersten Januar und endet am einunddreissigsten Dezember.

Das erste Geschäftsjahr beginnt am Gründungstag und endet am einunddreissigsten Dezember zweitausenddreie.

**Art. 16.** Am einunddreissigsten Dezember eines jeden Jahres werden die Konten abgeschlossen, und die Geschäftsführung erstellt den Jahresabschluss in Form einer Bilanz nebst Gewinn- und Verlustrechnung.

**Art. 17.** Am Gesellschaftssitz kann jeder Gesellschafter während der Geschäftszeit Einsicht in die Bilanz und in die Gewinn- und Verlustrechnung nehmen.

**Art. 18.** Der nach Abzug der Kosten, Abschreibungen und sonstigen Lasten verbleibende Betrag stellt den Nettogewinn dar.

Fünf Prozent dieses Gewinnes werden der gesetzlichen Rücklage zugeführt, bis diese zehn Prozent des Gesellschaftskapitals erreicht hat. Der verbleibende Betrag steht der Gesellschafterversammlung zur freien Verfügung.

**Art. 19.** Im Falle einer Auflösung der Gesellschaft wird die Liquidation von einem oder mehreren, von der Gesellschafterversammlung ernannten Liquidatoren, welche nicht Gesellschafter sein müssen, durchgeführt. Die Gesellschafterversammlung legt deren Befugnisse und Bezüge fest.

**Art. 20.** Für alle Punkte, welche nicht in dieser Satzung festgelegt sind, sind die gesetzlichen Bestimmungen anwendbar.

#### *Schätzung der Gründungskosten.*

Die Kosten und Gebühren, unter irgendwelcher Form, welche der Gesellschaft wegen ihrer Gründung obliegen oder zur Last gelegt werden, werden auf achthundertsiebzig Euro (EUR 870,00) abgeschätzt.

#### *Ausserordentliche Generalversammlung.*

Sodann erklärt der alleinige Gesellschafter, folgende Beschlüsse zu fassen:

1. Die Zahl der Geschäftsführer wird auf eins festgesetzt.
2. Zum Geschäftsführer wird auf unbestimmte Dauer ernannt:  
Herr Uwe Kreutz, vorgenannt.

Die Gesellschaft wird durch die alleinige Unterschrift des Geschäftsführers rechtsgültig verpflichtet.

3. Die Adresse der Gesellschaft lautet: L-3340 Huncherange, 8, rue du Ruisseau.



Worüber Urkunde, aufgenommen wurde in Luxemburg, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung von allem Vorstehenden an den Komparenten, hat derselbe die gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: U. Kreutz, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2003, vol. 16CS, fol. 45, case 1. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für gleichlautende Ausfertigung, auf stempelfreiem Papier, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Luxemburg, den 11. Februar 2003.

E. Schlessler.

(004004.3/227/89) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2003.

---

**LOCK S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 79.755.

Le bilan au 30 avril 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 février 2003, réf. LSO-AB02855, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

*Signature*

*Un mandataire*

(003885.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2003.

---

**THE CAFE SHOP BY GEK-CO'S, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 47, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 49.972.

Constituée par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg en date du 9 janvier 1995, acte publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, sous le numéro 197 du 3 mai 1995, modifié par acte du notaire Schlessler précité en date du 9 juin 1995, publié au Mémorial, C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 448 du 12 septembre 1995, encore modifié par acte du notaire Schlessler précité en date du 26 novembre 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 92 du 15 février 1999 encore modifié en date du 4 mars 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, vol. 565, fol. 43, case 6 du 6 mars 2002.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 20 février 2003, réf. LSO-AB03155 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

THE CAFE SHOP BY GEK-CO'S, S.à r.l.

C. Hubeau

*Gérant administratif*

(003723.3/1228/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2003.

---

**THE CAFE SHOP BY GEK-CO'S, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 47, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 49.972.

Constituée par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg en date du 9 janvier 1995, acte publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, sous le numéro 197 du 3 mai 1995, modifié par acte du notaire Schlessler précité en date du 9 juin 1995, publié au Mémorial, C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 448 du 12 septembre 1995, encore modifié par acte du notaire Schlessler précité en date du 26 novembre 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 92 du 15 février 1999 encore modifié en date du 4 mars 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, vol. 565, fol. 43, case 6 du 6 mars 2002.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 20 février 2003, réf. LSO-AB03156 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

THE CAFE SHOP BY GEK-CO'S, S.à r.l.

C. Hubeau

*Gérant administratif*

(003720.3/1228/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2003.

---

**PLEIADE ALTERNATIVE INVESTMENTS, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Registered office: Luxembourg, 13, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 83.671.

The ANNUAL GENERAL MEETING

of Shareholders of PLEIADE ALTERNATIVE INVESTMENTS will be held at its registered office at 13, rue Goethe, Luxembourg at 10.30 a.m. on Wednesday 9 April 2003 for the purpose of considering and voting upon the following matters:

*Agenda:*

1. Acceptance of the Auditor's Report and the Report of the Directors and approval of the Financial Statements for the year ended 31 December 2002.
2. Declaration of a Dividend.
3. Approval of Directors' Fees.
4. Discharge of the Board of Directors.
5. Re-election of Directors.
6. Re-election of Auditor.
7. Miscellaneous.

*Voting:*

Resolutions on the Agenda of the Annual General Meeting will require no quorum and will be taken as at the majority of the votes expressed by the Shareholders present or represented at the meeting.

*Voting Arrangements:*

Shareholders who cannot attend the meeting in person are invited to send a duly completed and signed Proxy form to the registered office of the Company to arrive not later than 8 April 2003. Proxy forms will be sent to registered Shareholders with a copy of this Notice and can also be obtained from the registered office.

6 March 2003.

(00983/041/26)

*The Board of Directors.*

**GESTORIA, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 7.490.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui se tiendra le 10 avril 2003 à 16.00 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002 et affectation des résultats,
- Délibération conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (00842/755/18)

*Le Conseil d'Administration.*

**BIMOLUX, Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 43.826.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 7 avril 2003 à 14.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

I (00858/534/15)

*Le Conseil d'Administration.*

**GREVLIN S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 40.426.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui se tiendra le mercredi 9 avril 2003 à 14.00 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (00843/755/17)

*Le Conseil d'Administration.*

**BBL PROTECTED, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 52, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 82.219.

L'Assemblée Générale Extraordinaire convoquée le 18 mars 2003 à 14.45 heures n'ayant pas pu délibérer valablement, le quorum requis par l'article 67-1 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales n'ayant pas été atteint, les actionnaires de BBL PROTECTED sont invités à assister à la

**SECONDE ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui se tiendra route d'Esch 52 à L-1470 Luxembourg, le 22 avril 2003 à 14.45 heures en vue d'approuver la modification des articles 1, 8 et 9 des statuts.

*Ordre du jour:*

Plus spécifiquement:

1. la proposition de changement de l'article 1 des statuts a pour but de modifier la dénomination sociale de la Sicav en ING (L) PROTECTED;
2. la proposition d'ajouter un alinéa à l'article 8 des statuts a pour but d'introduire la possibilité d'effectuer des rachats en nature;

Le dépôt des actions au porteur et des procurations doit être fait auprès des sièges ou des agences de la BBL ou du CREDIT EUROPEEN, cinq jours francs au moins avant l'Assemblée. Les actionnaires en nom seront admis sur justification de leur identité, à condition d'avoir, cinq jours francs au moins avant la réunion, fait connaître au Conseil d'Administration leur intention de prendre part à l'Assemblée.

L'Assemblée pourra délibérer valablement sur l'ordre du jour quelle que soit la portion du capital représentée par les personnes présentes ou représentées. Les décisions seront prises aux deux tiers des voix présentes ou représentées.

Les actionnaires pourront, s'ils le désirent, présenter leurs titres dès la date de l'opération, si celle-ci est approuvée par l'Assemblée Générale Extraordinaire, auprès des organismes assurant le service financier en vue de les faire estamiller. Les titres au libellé BBL PROTECTED resteront valables.

I (00860/755/27)

*Le Conseil d'Administration.*

**MAXIMMO S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 31.767.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le vendredi 4 avril 2003 à 15.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.
5. Divers.

I (00967/000/15)

*Le Conseil d'Administration.*

**BBL SELECTIS, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 52, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 60.411.

L'Assemblée Générale Extraordinaire convoquée le 18 mars 2003 à 14.30 heures n'ayant pas pu délibérer valablement, le quorum requis par l'article 67-1 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales n'ayant pas été atteint, les actionnaires de BBL SELECTIS sont invités à assister à la

**SECONDE ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui se tiendra route d'Esch 52 à L-1470 Luxembourg, le 22 avril 2003 à 14.30 heures en vue d'approuver la modification des articles 1, 5, 7, 9, 10, 11, 12, 13, 16, 22, 25, 27 des statuts.

*Ordre du jour:*

Plus spécifiquement:

1. la proposition de changement de l'article 1 des statuts a pour but de changer la dénomination sociale de la Sicav en ING (L) SELECTIS;
2. la proposition de changement de l'article 7 des statuts a pour but de donner au Conseil d'Administration le pouvoir de décider de dissoudre un compartiment, ou de l'apporter à un autre compartiment ou à un autre OPC de droit luxembourgeois, lorsque les circonstances économiques le justifient.
3. la proposition d'ajouter un alinéa aux articles 9 et 10 des statuts afin d'introduire la possibilité de faire respectivement des souscriptions et des rachats en nature;
4. la proposition d'ajouter un point g) à l'article 12 des statuts a pour but de prévoir la suspension de la VNI ainsi que la suspension des ordres d'émission, de rachat et de conversion des actions lors de restructurations. 'La Société pourra suspendre (...) la détermination de la valeur nette d'inventaire (...) 'g) en vue d'établir la parité d'échange dans le cadre d'une opération de fusion, apport d'actif, scission ou toute opération de restructuration, au sein, par ou dans un ou plusieurs des compartiments de la Société';
5. La proposition de remplacer le dernier alinéa de l'article 13 des statuts a pour but d'introduire la non-solidarité des compartiments: 'Les actifs d'un compartiment déterminé ne répondent que des dettes, engagements et obligations qui concernent ce compartiment. Dans les relations des actionnaires entre eux, chaque compartiment est traité comme une entité à part.»

Le dépôt des actions au porteur et des procurations doit être fait auprès des sièges ou des agences de la BBL ou du CREDIT EUROPEEN, cinq jours francs au moins avant l'Assemblée. Les actionnaires en nom seront admis sur justification de leur identité, à condition d'avoir, cinq jours francs au moins avant la réunion, fait connaître au Conseil d'Administration leur intention de prendre part à l'Assemblée.

L'Assemblée pourra délibérer valablement sur l'ordre du jour quelle que soit la portion du capital représentée par les personnes présentes ou représentées. Les décisions seront prises aux deux tiers des voix présentes ou représentées.

Les actionnaires pourront, s'ils le désirent, présenter leurs titres dès la date de l'opération, si celle-ci est approuvée par l'Assemblée Générale Extraordinaire, auprès des organismes assurant le service financier en vue de les faire estampiller. Les titres au libellé BBL SELECTIS resteront valables.

I (00859/755/39)

*Le Conseil d'Administration.*

**SICAV FRANCE-LUXEMBOURG, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 26.560.

Mesdames et Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

de notre société, qui aura lieu le 7 avril 2003 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Réviseur d'Entreprises agréé.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002 et de l'affectation des résultats.
3. Décharge aux Administrateurs.
4. Nomination, sous réserve de l'accord de la CSSF, de Monsieur Pierre Fosset.
5. Réélection des Administrateurs et du Réviseur d'Entreprises agréé pour un nouveau terme d'un an.
6. Divers.

Les décisions concernant tous les points de l'ordre du jour ne requièrent aucun quorum. Elles seront prises à la simple majorité des actions présentes ou représentées à l'Assemblée. Chaque action donne droit à un vote. Tout actionnaire peut se faire représenter à l'Assemblée.

Afin de participer à l'Assemblée, les Actionnaires sont priés de déposer leurs actions au porteur pour le 2 avril 2003 au plus tard au siège de KREDIETBANK S.A. LUXEMBOURGEOISE, 43, boulevard Royal, L-2955 Luxembourg. Des procurations sont disponibles au siège de la Sicav.

I (00910/755/21)

*Le Conseil d'Administration.*

**DIVINTER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter.  
R. C. Luxembourg B 20.088.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 8 avril 2003 à 11.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2002;
- b. rapport du commissaire de Surveillance;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2002;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. divers.

I (00868/045/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**TERESA, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 39.614.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social 38, Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, le 9 avril 2003 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2002,
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002 et affectation du résultat,
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
4. Nominations statutaires,
5. Transfert du siège social,
6. Divers

I (00885/833/18)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**GALILEE FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 54.888.

Mesdames et Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

de notre société, qui aura lieu le 9 avril 2003 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Réviseur d'Entreprises agréé.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002 et de l'affectation des résultats.
3. Décharge aux Administrateurs.
4. Ratification de la cooptation de Messieurs Pascal Savy et Jean Werenne.
5. Démission de Monsieur Jean-Claude Marchet.
6. Réélection de PricewaterhouseCoopers, Luxembourg, comme Réviseur d'Entreprises agréé pour un nouveau terme d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2004.
7. Divers.

Les décisions concernant tous les points de l'ordre du jour ne requièrent aucun quorum. Elles seront prises à la simple majorité des actions présentes ou représentées à l'Assemblée. Chaque action donne droit à une voix. Tout actionnaire peut se faire représenter à l'Assemblée.

Chaque actionnaire qui souhaite être présent ou se faire représenter à cette Assemblée Générale Annuelle doit déposer ses actions au plus tard le 2 avril 2003 au siège de KREDIETBANK S.A. Luxembourgeoise, 43, boulevard Royal, L-2955 Luxembourg. Des procurations sont disponibles au siège de la Sicav.

I (00911/755/24)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**ABELARD HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.  
R. C. Luxembourg B 82.340.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 8 avril 2003 à 9.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2002;
- b. rapport du commissaire de Surveillance;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2002;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. divers.

I (00889/045/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**DAPHNIS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.  
R. C. Luxembourg B 56.089.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 8 avril 2003 à 15.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2002;
- b. rapport du commissaire de Surveillance;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2002;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. divers.

I (00890/045/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**RISBERME PARTICIPATION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.  
R. C. Luxembourg B 53.092.

Convocation à

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

de la Société qui aura lieu le 7 avril 2003 à 14.00 heures, auprès de la société GETRACO S.A. General Trading Company S.A., via S.Salvatore 13 - Paradiso.

Le procès-verbal du Conseil d'Administration du 5 mars 2003 est à la disposition des actionnaires pour consultation au siège de la société ainsi que dans les bureaux de GETRACO.

*Ordre du jour:*

1. Examen de la situation financière de la Société et plus particulièrement de son endettement.
2. Délibérations, suite au point 1 de l'ordre du jour, concernant les actions éventuelles à entreprendre, à savoir:
  - a) Augmentation du capital de façon équivalente à la dette de la Société envers les actionnaires avec possibilité de la part de ces derniers de muter le prêt en capital actionnaire;
  - b) Stipulation d'un nouveau contrat de prêt renouvelable;
  - c) Remboursement des prêts réclamés;
  - d) Propositions alternatives éventuelles.
3. Décision concernant la convocation éventuelle d'une autre Assemblée Générale Extraordinaire à tenir par-devant notaire au cas où il y aurait lieu à modification des statuts.
4. Divers.

Les porteurs d'actions sont priés de présenter les titres actionnaires, et les éventuelles déclarations de blocage déli-  
vrées par l'Institut Bancaire ou la Fiduciaire autorisé, au président de l'assemblée avant le début de celle-ci, afin qu'ils  
puissent être vérifiés.

I (00903/799/26)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**LIBELUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 10.086.

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société Anonyme LIBELUX S.A. sont priés d'assister à  
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le vendredi 4 avril 2003 à 11.00 heures au siège social de la société à Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31.12.2002.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

I (00891/000/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**T.W.B.C., TRANSWORLD BUSINESS CORPORATION S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R. C. Luxembourg B 32.743.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 7 avril 2003 à 15.00 heures au siège social à Luxembourg avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. rapports du Conseil d'administration et du Commissaire aux comptes;
2. approbation des bilan et compte de profits et pertes au 31 décembre 2002;
3. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes;
4. nominations statutaires;
5. divers.

I (00892/000/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**ELECTRIS FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R. C. Luxembourg B 22.197.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 7 avril 2003 à 15.00 heures au siège social à Luxembourg avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. rapports du Conseil d'administration et du Commissaire aux comptes;
2. approbation des bilan et compte de profits et pertes au 31 décembre 2002;
3. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes;
4. nominations statutaires;
5. divers.

I (00893/000/15)

*Le Conseil d'administration.*

---

**LE FOYER, OTTAVIANI & ASSOCIES PATRIMONIUM, SICAV,  
Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 80.237.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

des Actionnaires qui se tiendra au siège social à Luxembourg le 8 avril 2003 à 14.00 heures, avec l'Ordre du Jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Compte rendu d'activité du Conseil d'Administration pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2002.
2. Rapport du Réviseur d'Entreprises pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2002.
3. Adoption des comptes de l'exercice se terminant le 31 décembre 2002.
4. Affectation du résultat de l'exercice se terminant le 31 décembre 2002.
5. Décharge aux Administrateurs pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2002.

6. Ratification de la cooptation de Monsieur Santiago van der Elst en remplacement de Monsieur Louis Ottaviani, démissionnaire.
7. Renouvellement du mandat des Administrateurs.
8. Nomination de Monsieur Pascal Michez en tant que nouvel Administrateur.
9. Nomination du Réviseur d'Entreprises.
10. Divers.

Les actionnaires sont informés qu'aucun quorum n'est requis pour cette assemblée et que les décisions sont prises à la majorité simple des actions présentes ou représentées.

Chaque action a un droit de vote.

Tout actionnaire peut voter par mandataire. A cette fin, des procurations sont disponibles au siège social et seront envoyées aux actionnaires sur demande.

Afin d'être valables, les procurations dûment signées par les actionnaires devront être envoyées au siège social afin d'être reçues le jour précédant l'assemblée à 17.00 heures au plus tard.

Les propriétaires d'actions au porteur désirant participer à cette assemblée devront déposer leurs actions cinq jours ouvrables avant l'assemblée au siège social de la société.

Les actionnaires désireux d'obtenir le Rapport Annuel Révisé au 31 décembre 2002 peuvent s'adresser au siège social de la société.

*Pour la société*

BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD LUXEMBOURG, société anonyme

I (00969/755/35)

---

**FONDS GENERAL STRATEGIQUE, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 41.629.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont invités par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

de notre société qui aura lieu le 8 avril 2003 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation du rapport du Conseil d'Administration et du rapport du Réviseur d'Entreprises.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002 et de l'affectation des résultats.
3. Décharge à donner aux Administrateurs pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2002.
4. Démission de Monsieur Daniel Van Hove.
5. Réélection des Administrateurs pour un nouveau terme d'un an.
6. Nomination de ERNST & YOUNG comme Réviseur d'Entreprises agréé pour un terme d'un an.
7. Divers.

Les décisions concernant tous les points de l'ordre du jour ne requièrent aucun quorum. Elles seront prises à la simple majorité des actions présentes ou représentées à l'Assemblée. Chaque action donne droit à une voix. Tout actionnaire peut se faire représenter à l'Assemblée.

Chaque actionnaire qui souhaite être présent ou se faire représenter à cette Assemblée Générale Annuelle doit déposer ses actions au plus tard le 2 avril 2003 au siège de KREDIETBANK S.A. LUXEMBOURGEOISE, 43, boulevard Royal, L-2955 Luxembourg. Des procurations sont disponibles au siège de la Sicav.

I (00905/755/23)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**ELCA INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 19, rue de Kirchberg.

R. C. Luxembourg B 85.563.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 4 avril 2003 à 9.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Acceptation de la démission du commissaire aux comptes et nomination de son remplaçant.
5. Divers.

I (00937/696/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---



**OLCESE FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.  
R. C. Luxembourg B 52.856.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 4 avril 2003 à 15.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Acceptation de la démission du commissaire aux comptes et nomination de son remplaçant.
5. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
6. Divers.

I (00936/696/17)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**COFIDA S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.  
R. C. Luxembourg B 30.992.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le lundi 7 avril 2003 à 11.00 heures au siège social, 15, boulevard Roosevelt à L-2450 Luxembourg.

*Ordre du jour:*

1. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002;
2. Affectation du résultat de l'exercice 2002;
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat jusqu'au 31 décembre 2002;
4. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour la non-tenue de l'assemblée générale ordinaire à la date statutaire.

Conformément à l'article 9 des statuts, les actionnaires peuvent se faire représenter par un mandataire, actionnaire ou non.

I (00938/687/18)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**GESTIELLE INVESTMENT SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 37.278.

Shareholders are invited to attend the

**ANNUAL GENERAL MEETING**

of shareholders which will be held at the registered office of the Company in Luxembourg, 26, boulevard Royal on Tuesday April 8, 2003 at 16 p.m. local time.

For purpose of considering the following agenda:

*Agenda:*

1. Adoption of the report of the Directors and the report of the Statutory Auditor for the year ended December 31, 2002.
2. Approval of the Annual Accounts for the year ended December 31, 2002.
3. Discharge to the Directors and the Statutory Auditor.
4. Allocation of the year's end results.
5. Appointment of the Directors and the Statutory Auditor.
6. Miscellaneous.

The resolutions shall be carried by a majority of those present or represented .

The shareholders on record at the date of the meeting are entitled to vote or give proxies. Proxies should arrive at the Registered office of the company at least 48 hours before the meeting.

Shareholders are advised that no quorum is required for the Annual General Meeting and that decisions will be taken at the majority of the votes expressed by the shareholders present or represented at the meeting.

I (00952/273/24)

*The Board of Directors.*

---

**BPV INTERNATIONAL CAPITAL FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 29.330.

Shareholders are invited to attend the

**ANNUAL GENERAL MEETING**

of shareholders which will be held at the registered office of the Company in Luxembourg, 26, boulevard Royal on Tuesday April 8, 2003 at 15 p.m. local time.

For purpose of considering the following agenda:

*Agenda:*

1. Adoption of the report of the Directors and the report of the Statutory Auditor for the year ended December 31, 2002.
2. Approval of the Annual Accounts for the year ended December 31, 2002.
3. Discharge to the Directors and the Statutory Auditor.
4. Allocation of the year's end results.
5. Appointment of the Directors and the Statutory Auditor.
6. Miscellaneous.

The resolutions shall be carried by a majority of those present or represented.

The shareholders on record at the date of the meeting are entitled to vote or give proxies. Proxies should arrive at the Registered office of the company at least 48 hours before the meeting.

Shareholders are advised that no quorum is required for the Annual General Meeting and that decisions will be taken at the majority of the votes expressed by the shareholders present or represented at the meeting.

I (00953/273/24)

*The Board of Directors.*

---

**BPV INTERNATIONAL BALANCED DOLLAR FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 29.329.

Shareholders are invited to attend the

**ANNUAL GENERAL MEETING**

of shareholders which will be held at the registered office of the Company in Luxembourg, 26, boulevard Royal on Tuesday April 8, 2003 at 13 p.m. local time.

For purpose of considering the following agenda:

*Agenda:*

1. Adoption of the report of the Directors and the report of the Statutory Auditor for the year ended December 31, 2002.
2. Approval of the Annual Accounts for the year ended December 31, 2002.
3. Discharge to the Directors and the Statutory Auditor.
4. Allocation of the year's end results.
5. Appointment of the Directors and the Statutory Auditor.
6. Miscellaneous.

The resolutions shall be carried by a majority of those present or represented.

The shareholders on record at the date of the meeting are entitled to vote or give proxies. Proxies should arrive at the Registered office of the company at least 48 hours before the meeting.

Shareholders are advised that no quorum is required for the Annual General Meeting and that decisions will be taken at the majority of the votes expressed by the shareholders present or represented at the meeting.

I (00954/273/24)

*The Board of Directors.*

---

**BPV INTERNATIONAL EQUITIES FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 29.331.

Shareholders are invited to attend the

**ANNUAL GENERAL MEETING**

of shareholders which will be held at the registered office of the Company in Luxembourg, 26, boulevard Royal on Tuesday April 8, 2003 at 14 p.m. local time.

For purpose of considering the following agenda:

*Agenda:*

1. Adoption of the report of the Directors and the report of the Statutory Auditor for the year ended December 31, 2002.
2. Approval of the Annual Accounts for the year ended December 31, 2002.

3. Discharge to the Directors and the Statutory Auditor.
4. Allocation of the year's end results.
5. Appointment of the Directors and the Statutory Auditor.
6. Miscellaneous.

The resolutions shall be carried by a majority of those present or represented.

The shareholders on record at the date of the meeting are entitled to vote or give proxies. Proxies should arrive at the Registered office of the company at least 48 hours before the meeting.

Shareholders are advised that no quorum is required for the Annual General Meeting and that decisions will be taken at the majority of the votes expressed by the shareholders present or represented at the meeting.

I (00955/273/24)

*The Board of Directors.*

---

**CAPALE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 57.276.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui se tiendra le vendredi 11 avril 2003 à 15.00 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Rapport de gestion du conseil d'administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Renouvellement du mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (00951/755/17)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**ALZINVEST S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 47.136.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui se tiendra le vendredi 11 avril 2003 à 11.00 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration.
- Rapport du commissaire aux comptes.
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002 et affectation des résultats.
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'assemblée au siège social.

I (00959/755/17)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**MEDIAFINANZ S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 23.932.

Mesdames, Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui se tiendra le lundi 7 avril 2003 à 15.30 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Décision à prendre quant à la poursuite de l'activité de la société,
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (01057/755/18)

*Le Conseil d'Administration.*

**KARLAN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.**

Registered office: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 30.406.

Messrs. Shareholders are hereby convened to attend the

**EXTRAORDINARY GENERAL MEETING**

which will be held on *April 4, 2003* at 10.00 a.m. at the registered office, with the following agenda:

*Agenda:*

Action on a motion relating to the possible winding-up of the company as provided by Article 100 of the Luxembourg law on commercial companies of August 10, 1915.

The Annual General Meeting of February 4, 2003 could not deliberate in due form on this item the agenda as the quorum required by law was not attained.

II (00465/795/14)

*The Board of Directors.*

**ELY INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 10.357.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui aura lieu le *4 avril 2003* à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Modification de la dénomination sociale de ELY INTERNATIONAL S.A. en ELY INTERNATIONAL HOLDING S.A. et modification subséquente de l'article 1 des statuts;
2. Modification de la durée de la société pour en faire une société à durée illimitée et modification subséquente de l'article 3 des statuts;
3. Suppression de la valeur nominale des actions;
4. Conversion de la devise du capital en Euro, de sorte que le capital social s'élève désormais à EUR 371.840,28 (trois cent soixante et onze mille huit cent quarante euros et vingt huit cents);
5. Augmentation du capital social de la société à concurrence de EUR 9,72 (neuf euros et soixante-douze cents) pour le porter de son montant actuel de EUR 371.840,28 (trois cent soixante et onze mille huit cent quarante euros et vingt-huit cents) à EUR 371.850,- (trois cent soixante et onze mille huit cent cinquante euros) par incorporation de résultats reportés à due concurrence sans création d'actions nouvelles;
6. Fixation d'une nouvelle valeur nominale à EUR 2.479,- (deux mille quatre cent soixante dix neuf euros); le capital est désormais fixé à EUR 371.850,- (trois cent soixante et onze mille huit cent cinquante euros) représenté par 150 (cent cinquante) actions de EUR 2.479,- (deux mille quatre cent soixante dix neuf euros) chacune;
7. Introduction d'un nouveau capital autorisé à concurrence de EUR 743.700,- (sept cent quarante-trois mille sept cent euros) pour porter le capital social de son montant actuel de EUR 371.850,- (trois cent soixante et onze mille huit cent cinquante euros) à EUR 1.115.550,- (un million cent quinze mille cinq cent cinquante euros) et modification subséquente de l'article 3 des statuts pour lui donner la teneur suivante:  
«Le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social initial à concurrence de EUR 743.700,- (sept cent quarante-trois mille sept cent euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 371.850,- (trois cent soixante et onze mille huit cent cinquante euros) à EUR 1.115.550,- (un million cent quinze mille cinq cent cinquante euros), le cas échéant par l'émission de 300 (trois cents) actions de EUR 2.479,- (deux mille quatre cent soixante dix neuf euros) chacune, jouissant des mêmes droits que les actions existantes. En conséquence, il est autorisé à réaliser cette augmentation de capital, spécialement à émettre les actions nouvelles éventuelles en une ou plusieurs fois et par tranches, à fixer l'époque et le lieu de l'émission intégrale ou des émissions partielles éventuelles, à déterminer les conditions de souscription et de libération, à faire appel, le cas échéant, à de nouveaux actionnaires, enfin à arrêter toutes autres modalités d'exécution se révélant nécessaires ou utiles et même non spécialement prévues en la présente résolution, à faire constater en la forme requise les souscriptions des actions nouvelles, la libération et les augmentations effectives du capital et enfin, à mettre les statuts en concordance avec les modifications dérivant de l'augmentation de capital réalisée et dûment constatée, le tout conformément à la loi modifiée du 10 août 1915, notamment avec la condition que l'autorisation ci-dessus doit être renouvelée tous les cinq ans. De même, le conseil d'administration est autorisé à émettre des emprunts obligataires convertibles ou non sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations convertibles ne pourra se faire que dans le cadre du capital autorisé.  
Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société. Sous respect des conditions ci-avant stipulées et par dérogation à l'article 10 ci-après, le Conseil d'Administration est autorisé à augmenter le capital social, même par incorporation des réserves libres. Le Conseil d'Administration a l'autorisation de supprimer ou de limiter le droit de souscription préférentiel lors d'une augmentation de capital réalisée dans les limites du capital autorisé. Le capital autorisé et le capital souscrit peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires statuant comme en matière de modifications des statuts»;

8. Autorisation au Conseil d'Administration d'émettre des emprunts obligataires convertibles et de limiter ou de supprimer le droit préférentiel de souscription lors des augmentations de capital réalisées dans le cadre du capital autorisé »;
9. Ajout à l'article 9 des statuts d'un paragraphe ayant la teneur suivante:  
«En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopie. Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du Conseil d'Administration.»;
10. Modification de l'article 10 des statuts pour lui donner la teneur suivante:  
«Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.  
La délégation à un membre du Conseil d'Administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'Assemblée Générale.  
La société se trouve engagée soit par la signature individuelle du délégué du Conseil, soit par la signature collective de deux administrateurs. »;
11. Introduction d'un nouvel article (11) dans les statuts de la société ayant la teneur suivante:  
«Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société pour le conseil d'administration agissant par son président ou un délégué du conseil»;
12. Suppression de l'article 12 relatif au cautionnement des mandats des administrateurs et du ou des commissaires;
13. Suppression à l'article 17 des statuts de la mention «avec l'approbation du commissaire»;
14. Divers.

II (00489/795/74)

*Le Conseil d'Administration.*

### **SARASIN INVESTMENTFONDS, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Gesellschaftssitz: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
H. R. Luxemburg B 40.633.

Die Aktionäre der SARASIN INVESTMENTFONDS SICAV werden hiermit gebeten, an der

#### **JAHRESHAUPTVERSAMMLUNG**

teilzunehmen, welche in Luxemburg, 50, avenue J.F. Kennedy (BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG, Hauptsitz), am 28. März 2003 um 11.00 Uhr stattfinden wird.

#### *Tagesordnung:*

Folgende Punkte stehen auf der Tagesordnung:

1. Berichte
  - a) Verwaltungsratsbericht
  - b) Revisionsbericht
2. Genehmigung der Vermögensaufstellung sowie der Veränderungen des Reinvermögens für den Zeitraum bis zum 31. Dezember 2002.
3. Entlastung des Verwaltungsrates für seine Tätigkeit im Geschäftsjahr endend zum 31. Dezember 2002.
4. Wahl eines neuen Verwaltungsratsmitgliedes.
5. Wahl des Wirtschaftsprüfers bis zur nächsten ordentlichen Jahreshauptversammlung in 2004.
6. Verwendung des Reingewinns.
7. Verschiedenes.

Beschlüsse der Versammlung erfordern kein Quorum und werden mit einfacher Mehrheit der anwesenden oder vertretenen Aktien gefasst.

Vollmachtsformulare werden den Eignern von Namensanteilen zugesandt und können an folgende Adressen zurückgeschickt werden:

Luxemburg: BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A., L-2951 Luxembourg

Schweiz: BANK SARASIN & CIE AG, GB SARASIN INVESTMENTFONDS, Elisabethenstrasse 62, CH-4002 Basel

Deutschland: SARASIN DEUTSCHLAND GmbH, Neuer Wall 75, D-20354 Hamburg

SARASIN INVESTMENTFONDS, SICAV

*Der Verwaltungsrat*

II (00737/755/31)

**TRUST ONE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 68.863.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le lundi 31 mars 2003 à 16.00 heures à Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des rapports du conseil d'administration et du commissaire
2. Discussion et approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002
3. Vote sur la décharge des administrateurs et du commissaire
4. Affectation du résultat
5. Divers

Tout actionnaire désirant être présent ou représenté à l'assemblée générale devra en aviser la société au moins cinq jours francs avant l'assemblée.

Aucun quorum n'est requis pour la tenue de cette assemblée. Les décisions de l'assemblée seront prises à la majorité simple des actionnaires présents ou représentés et votants.

Signature

II (00573/255/21)

*Le Conseil d'Administration.*

**PALMERI S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 24.436.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 28 mars 2003 à 11.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 septembre 2002
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

II (00578/795/14)

*Le Conseil d'Administration.*

**PRO FONDS (LUX), SICAV, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.**

Gesellschaftssitz: L-1445 Luxembourg-Strassen, 4, rue Thomas Edison.  
H. R. Luxemburg B 45.890.

Die Aktionäre der PRO FONDS (LUX) SICAV werden hiermit zu einer

**ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG**

der Aktionäre eingeladen, die am 28. März 2003 um 11.00 Uhr in 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen mit folgender Tagesordnung stattfinden wird:

*Tagesordnung:*

1. Bericht des Verwaltungsrates und des Wirtschaftsprüfers
2. Billigung der Bilanz zum 31. Dezember 2002 sowie der Gewinn- und Verlustrechnung für das am 31. Dezember 2002 abgelaufene Geschäftsjahr
3. Entlastung der Verwaltungsratsmitglieder
4. Wahl oder Wiederwahl der Verwaltungsratsmitglieder und des Wirtschaftsprüfers bis zur nächsten Ordentlichen Generalversammlung
5. Gewinnverwendung
6. Verschiedenes

Die Punkte auf der Tagesordnung unterliegen keiner Anwesenheitsbedingung und die Beschlüsse werden durch die einfache Mehrheit der anwesenden oder vertretenen Aktionäre gefaßt.

Aktionäre, die ihren Aktienbestand in einem Depot bei einer Bank unterhalten, werden gebeten, ihre Depotbank mit der Übersendung einer Depotbestandsbescheinigung, die bestätigt, daß die Aktien bis nach der Generalversammlung gesperrt gehalten werden, an die Gesellschaft zu beauftragen. Die Depotbestandsbescheinigung muß der Gesellschaft fünf Arbeitstage vor der Generalversammlung vorliegen.

II (00784/755/25)

*Der Verwaltungsrat.*

13967

**BONNAC S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 86.015.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 28 mars 2003 à 17.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002
3. Ratification de la cooptation d'un Administrateur
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
5. Révocation d'un administrateur et nomination de son remplaçant
6. Divers

II (00579/795/16)

*Le Conseil d'Administration.*

**MANGALOR HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 59.952.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 28 mars 2003 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

II (00583/795/14)

*Le Conseil d'Administration.*

**DUDINKA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 59.945.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 28 mars 2003 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002
3. Ratification de la cooptation d'un Administrateur
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
5. Divers

II (00584/795/15)

*Le Conseil d'Administration.*

**LUMEDIA EUROPE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4912 Bascharage, 20B, rue du Bois.  
R. C. Luxembourg B 78.209.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui se tiendra par-devant le notaire Paul Bettingen, au 71, rue du Golf à L-1638 Senningerberg, le 4 avril 2003 à 10.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

Changement du siège social.

L'assemblée générale du 26 février 2003 n'a pas pu délibérer valablement sur le point à l'ordre du jour, le quorum de présence prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

II (00655/000/14)

*Le Conseil d'Administration.*

**FONIK S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 34.523.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE REPORTEE**

qui aura lieu le 28 mars 2003 à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 30 juin 2001 et 2002
3. Ratification de la cooptation d'un Administrateur
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
5. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
6. Divers

II (00642/795/17)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**SOFIAG S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 47.304.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 27 mars 2003 à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 30 novembre 2002, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 30 novembre 2002.
4. Démission d'un Administrateur et décharge à lui donner.
5. Nomination d'un nouvel Administrateur.
6. Divers.

II (00807/005/17)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**M IMMOBILIER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2165 Luxembourg, 2, rue Emile Mousel.  
R. C. Luxembourg B 82.453.

Les porteurs de parts sociales de la société sont invités à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra 2, rue Emile Mousel, à Luxembourg, le mercredi 26 mars 2003 à 10.00 heures.

*Ordre du jour:*

1. Communication des rapports du conseil d'administration et du réviseur d'entreprises sur l'exercice 2002.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002.
3. Décharge à donner aux administrateurs.
4. Nominations statutaires.
5. Nomination d'un réviseur d'entreprises pour la vérification des comptes sociaux de l'exercice 2003.
6. Divers.

Les porteurs de parts sociales qui désirent assister à l'assemblée générale ou s'y faire représenter, sont tenus de se conformer à l'article 28 des statuts, en déposant leurs titres cinq jours avant l'assemblée, soit au siège social situé rue Emile Mousel, 2 à Luxembourg, soit dans une banque de la place, contre récépissé valant carte d'entrée.

Les procurations devront être adressées au conseil d'administration cinq jours avant l'assemblée générale.

II (00933/000/20)

*Le Conseil d'Administration.*

---